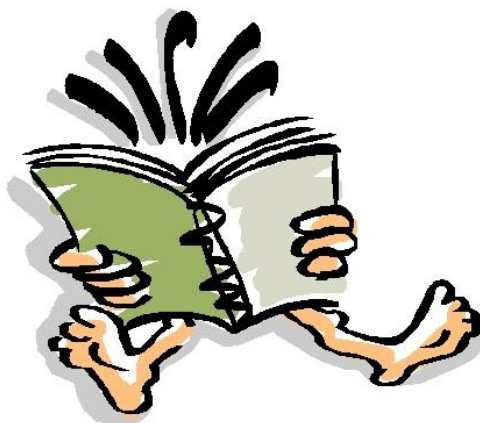


HORS-TEXTE



ce qu'ils ont dit

Le Jeune Lord demanda à créer une magnifique bibliothèque dans la Tour Octogonale, sous l'égide de miss Wood. La tour avait déjà abrité une bibliothèque dans un passé lointain, mais la pièce ne servait plus guère qu'à abriter les rares livres ayant survécu à la destruction ou à la négligence. Plus personne ne s'en souciait. La seule à s'y être aventurée récemment était Anonyma, qu'on avait entendue déplorer l'état pitoyable des lieux. Elle déclara le regretter d'autant plus que certains livres avaient une valeur inestimable - même lady Loveall avait dressé l'oreille à cette annonce.



Dans son soulagement de voir son fils manifester un désir, lui qui depuis la Chute se nourrissait à peine, lady Loveall lui accorda cette bagatelle. Elle posa pour conditions que l'endroit s'appellerait la bibliothèque Octogonale et non la bibliothèque Dolores, et que la collection n'aurait pour thème majeur ni les sœurs, ni la mort, ni les arbres. Pris de court, et songeant surtout à la marotte d'Anonyma, le Jeune Lord d'à peine treize ans proclama que cette bibliothèque serait remplie de livres consacrés à la bibliophilie. Dans ce cas, le poste de bibliothécaire revenait évidemment à Anonyma. Chacun connaissait son goût inné pour le classement et l'acquisition d'ouvrages de prix, et sa compétence dans ce domaine était indiscutable.

Lady Loveall accepta sur-le-champ. Bien qu'elle n'éprouvât aucun intérêt pour les livres, elle avait entendu dire que les bibliothèques étaient en passe de devenir des centres de la vie sociale dans certaines bonnes maisons. Les choses avaient certainement changé depuis sa jeunesse. A l'époque, la bibliothèque familiale contenait à sa connaissance sept volumes en tout et pour tout : deux bibles, un barème et quatre manuels techniques. Les sermons étaient la seule forme de littérature importante aux yeux des Loveall, et ils n'en possédaient aucun. Elle-même ne voyait pas quel charme on pouvait trouver à une pièce pleine de livres, mais ce serait peut-être un bon investissement d'avenir à la fois pour le château et pour son héritier.

La douairière conclut par un aveu sans détour :

- Je n'aime pas lire, monsieur. Cela me donne toujours l'impression de m'abaisser.
- Tout dépend de la façon dont vous tenez le livre, madame, répliqua son fils en esquissant exceptionnellement un sourire.
- Eh bien, vous aurez votre bibliothèque. Et votre bibliothécaire.

La question était réglée.

Wesley Stace

édito

Hors-Texte est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD) et cette mouture est majoritairement consacrée aux archives, dont on ne parle pas assez.

Au fil des pages, nous vous invitons à découvrir l'univers archivistique local en dévoilant des institutions fonctionnant à différents niveaux : archives familiales, institutionnelles et thématiques : découvrez les archives de la famille Pictet, celles de l'Université de Genève, de l'Institut J.-J. Rousseau et de la CRIÉE.

Évadez-vous ensuite en lisant « Lobegott », ou l'histoire du *Codex Sinaiticus* se déroulant de Leipzig à une archive Web en passant par le Sinaï et le monastère de Sainte-Catherine.

Jan Krause

billet du président

Jean-Philippe Accart
Président AGBD

Archivistes, bibliothécaires, même combat ?

Dans beaucoup de pays - tout du moins en Europe - ces deux professions sont séparées, les cursus de formation sont différents et les déroulés de carrière divergent quelque peu. En Suisse, on parle de domaine ABD (pour archiviste-bibliothécaire-documentaliste) et certaines formations proposent des cursus communs (à HEG ou dans le Master ALIS de Berne et Lausanne).

Une des tendances actuelles au sein des métiers de l'information est le regroupement de différentes branches entre elles, ce qui va certainement dans le sens d'une meilleure visibilité de ces métiers aux yeux du public ou des politiques. La technologie numérique renforce cette convergence. On y ajoute dorénavant les musées.

Sur le terrain, il n'est pas rare de trouver bibliothèque et archives ensemble, ou archives et documentation ou bien encore, musée, archives et documentation. De grandes institutions se rassemblent au sein d'une même tutelle, ne serait-ce que pour des raisons économiques. Il est vrai aussi que ces métiers, traditionnels, éclatent parfois vers d'autres secteurs ou en intègrent d'autres. Jetez un œil sur la nouvelle cartographie des métiers de l'ADBS [1] et vous constaterez que ces métiers se divisent en de multiples branches et sous branches. Telle semble être l'évolution actuelle.

[1] <http://www.adbs.fr/carte-metiers-adbs-2013-132079.htm>

documentum

Julie Gindre

Pour comprendre comment une institution peut s'inscrire dans le cercle de l'information documentaire, il est intéressant de s'attarder sur les mots qui, toujours, sont révélateurs. Etudier simplement la notion de document et celle d'information qui, on le verra, sont liées est parlant. S'il est communément admis que les livres et à plus forte raison les archives sont des documents qu'en est-il d'une statue mycénienne, d'un tableau impressionniste, d'un masque dogon ou d'une dentelle vaudoise, tous objets de musée?

La notion de document a varié au fil du temps. Son sens actuel s'est fixé à la suite d'un long processus. Nous commencerons par examiner l'étymologie du terme, puis nous nous pencherons sur son acception contemporaine, tributaire d'un questionnement qui a traversé tout le XX^{ème} siècle.

Le terme document peut être rattaché au verbe grec *δοκειν* qui signifie paraître, sembler mais aussi juger, et au verbe latin *docere* qui signifie étudier, s'instruire. *Documentum*, nom neutre dérivé du verbe *docere*, regroupe plusieurs champs sémantiques, il peut signifier exemple, modèle, avertissement ou encore enseignement, leçon, avis et enfin document, indice, preuve, annonce, indication. C'est ce dernier sens de nature juridique qui l'a, pendant une longue période, emporté en français puisque le sens de preuve a longtemps prévalu. Cette idée reste d'ailleurs essentielle aujourd'hui encore bien qu'elle se soit complexifiée. Très vite ce sens à connotation judiciaire a été lié à l'écrit. En effet, ces sont les juristes et les clercs qui ont fait usage de l'écriture, afin de fixer de manière pérenne des faits de sorte à ce qu'ils puissent servir de preuve. Le document donc sert à établir un fait et à en rendre sa vérification ultérieure certaine. Il est à la fois support et contenu, il est le fruit d'une conscience et il s'y exerce une intentionnalité. Rien de cela n'a changé. En revanche, la nature du support écrit et l'usage essentiellement judiciaire puis académique du document ont été repensés. Le document comme source, toujours lié à l'écrit, se trouvait uniquement dans les archives et les bibliothèques jusqu'aux années 20-30. L'utilisation de documents et de documentation n'a débordé du monde académique et scientifique qu'au moment de la Révolution industrielle. La métallurgie notamment, avec de nouveaux besoins, a inauguré ce que l'on nomme actuellement « recherche et développement ». Cette évolution a encouragé les chercheurs à théoriser le document. Dans les années 30, Walter Schürmeyer écrivait « Man versteht heute unter einem Dokument jede materielle Unterlage zur Erweiterung unserer Kenntnisse, die einem Studium oder Vergleich zugänglich ist. »[2] En même temps, le belge Paul Otlet [3] a théorisé

[2] On entend aujourd'hui par document tout objet matériel visant l'élargissement de nos connaissances, accessible à l'étude ou à la comparaison.

cette notion et en a donné une vision élargie. Pour lui, est document tout objet qui peut servir de preuve. C'est l'usage que l'on fait d'un support qui en fait un document. La nature du document n'est donc ni ontologique et ni uniquement liée à l'écrit. En 1951, en France, Suzanne Briet publie son manifeste *Qu'est-ce que la documentation?* dans lequel elle pousse la réflexion questionnant à la fois le terme et sa portée. Elle y dresse un tableau au moyen duquel elle exprime l'idée que c'est le regard que l'on porte sur une chose, étoile, pierre, animal, qui en fait un document. Ainsi une photo d'étoile est document, une pierre dans une vitrine de musée est document, un animal dans un zoo est document. A cela s'adjoint son célèbre exemple de l'antilope, une antilope devient elle-même document dès l'instant où elle est étudiée et un article sur cette antilope sera ainsi un document secondaire. Dès lors, tout ou presque devient susceptible d'être document. À partir de là, Michael Buckland cherche à fixer des critères permettant de déterminer ce qui est un document. Il énonce les quatre conditions devant être remplies pour qu'il y ait document :

1. La matérialité : uniquement des objets physique et des signes physiques.
2. L'intentionnalité : on a l'intention d'utiliser l'objet comme une preuve.
3. Le traitement : l'objet doit avoir été traité, il doit être transformé en document.
4. L'aspect phénoménologique: l'objet doit être perçu comme un document. [4]

Seul le premier point est inhérent au document, les trois autres ne parlent que de ce qui en est fait et de la façon dont on l'envisage. Il en résulte alors que la seule condition pour qu'un objet puisse être un document est sa matérialité.

Les affirmations de Buckland constituent le sommet de cette accumulation de tentatives de cerner la notion de document et d'en donner une définition à la fois exhaustive et précise. Cette base a permis à différents organismes de mettre en place des définitions officielles. L'ADBS, association des professionnels de l'information et de la documentation, donne du document la définition suivante:

« Ensemble d'un support d'information, quel qu'il soit, des données enregistrées sur ce support et de leur signification, servant à la consultation, l'étude, la preuve ou la trace, etc. : livre, échantillon de parfum, tissus, film, etc. Le tout constitue une unité autonome. »

[3] Il est par ailleurs, avec Henri La Fontaine, le père de la Classification décimale universelle (CDU).

- [4]
1. There is materiality, Physical objects and physical signs only.
 2. There is intentionality, It is intended that the object be treated as evidence.
 3. The objects have to be processed, they have to be made into documents.
 4. There is a phenomenological position: the object is perceived to be a document.

Et l'AFNOR, association française de normalisation, définit comme document :

« Toute base de connaissance, fixée matériellement, susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve. Exemples : manuscrits, imprimés, représentation graphique ou figurée, objets de collection, etc. »

Considérer l'objet comme un document est une idée déjà ancienne, pourtant si elle a été maintes fois reprise et approfondie, c'est qu'elle a peu pénétré les esprits. Force est donc de constater que la question reste en partie, et en pratique, irrésolue malgré le développement d'un important appareil théorique. Il résulte toutefois de l'examen de ce dernier que nous pouvons considérer de façon univoque l'objet muséal sur lequel nous nous interrogeons comme un document. Et s'il fallait verser une ultime pièce au dossier que ce soit la définition que donne du musée l'ICOM (Conseil international des musées) puisque celui-ci y est décrit comme ayant pour mission de rechercher, d'acquérir, de conserver et d'exposer des « témoins matériels » [5]. On y trouve là encore la notion de preuve comme témoignage et celle de matérialité.

Si nous considérons en particulier la question de l'objet de musée comme document, il faut ajouter un autre facteur qui apporte une nouvelle dimension à la réflexion. Il s'agit de la révolution numérique qui agite aussi bien les musées que les bibliothèques, et modifie en profondeur les habitudes à la fois des professionnels et des publics. À l'heure du numérique, les musées s'engouffrent dans la toile pour s'y créer une image toute neuve. Des campagnes de numérisation fleurissent un peu partout, des inventaires au moins partiels deviennent visibles, des expositions virtuelles voient le jour, des dossiers pédagogiques sont créés, bref les musées rivalisent d'inventivité pour exploiter cette nouvelle vitrine. Les publics se font usagers et leurs attentes, leurs besoins parfois, sont, de façon spéculaire, accrus et diversifiés, ils débordent le cadre de l'exposition. Ce qui n'est pas exposé doit être mis à disposition et le public, qui a de nouvelles habitudes, l'exige et l'attend. Il semble qu'à travers cette médiatisation la nature documentaire de la pièce de musée s'affirme et devienne plus tangible, peut-être autant pour le public que pour les professionnels. Dès lors, les trois dernières conditions de Buckland s'imposent, l'intentionnalité, le traitement et l'aspect phénoménologique : l'objet est considéré comme preuve, l'objet est transformé en document et surtout, il est perçu comme un document.

En outre, il est évident qu'à travers la vitrine numérique, sites, portails, catalogues

[5] La définition du musée telle qu'elle a été adoptée par la communauté internationale et publiée dans les statuts de l'ICOM en 1974 est la suivante: « Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique, et notamment les expose à des fins d'étude, de conservation et de délectation. »

d'œuvres numérisées en ligne, dossiers pédagogiques, les musées offrent de plus en plus une information de type documentaire à leurs publics. Permettre le choix, la préparation, l'approfondissement, l'enrichissement d'une visite à travers la fourniture de ressources documentaires est devenu courant. Le musée qui était jusqu'alors éditeur de catalogues et de littérature scientifique, produit aujourd'hui également des documents secondaires destinés au plus large public. Il n'est plus seulement le gardien de documents uniques mais il est également un créateur de nombreux documents sur les documents, de méta documents.

D'une part le statut de document des pièces et objets conservés est une évidence qu'il faut mettre en relief, d'autre part le musée doit être envisagé comme producteur de documents. C'est donc à double titre qu'une plus forte inscription des musées dans le paysage de l'information documentaire est pertinente. Le traitement documentaire par le biais de la représentation de l'information, de l'organisation et de l'accès à l'information, de la gestion de l'information, des technologies informatiques, numériques et interactives, d'une politique de l'information, de méthodes d'évaluation et d'initiatives collaboratives est applicable et doit être mis en œuvre par les musées aussi bien que par les autres organismes documentaires notamment les bibliothèques.

Nous terminons cette réflexion sur la notion de document en rappelant quelques mots prononcés lors d'une Conférence de l'IFLA par Robert S. Martin de l'IMLS [6] de Washington. Ses paroles aux accents radicaux rendent criante la différence entre perceptions continentales et anglo-saxonnes, et montrent combien ce qui est une timide ébauche de rapprochement pour les uns est déjà une évidence pour les autres.

« The point is simply that the distinction between library and museums and archives that we now accept as common is really a matter of convention, a convention that has evolved over time. That convention is predicated on a perception that libraries and museums collect very different kind of things. In fact, however, from one perspective or frame of reference - one school of thought - libraries, museums and archives all collect precisely the same things. They all collect documents. »

[6] Institute of Museum and Library Services, <http://www.ims.gov/>

la Fondation des archives de la famille Pictet : présentation d'une institution patrimoniale privée

Laurent Christeller

Archives privées et archives familiales

Donner une définition précise des archives familiales n'est pas aisé. Ce sont des archives qui regroupent en effet un ensemble de producteurs très variés (tous les membres d'une famille sur plusieurs générations) et touchent un vaste nombre de domaines, à la fois intimes et publics. Distinguons en tout cas trois grandes catégories de documents : les documents administratifs qui accompagnent un individu tout au long de son existence (documents d'état civil, livrets de famille, contrats de mariage, testaments, inventaires après décès, documentation relative à la gestion d'une propriété) ; les documents retraçant la vie familiale « intime » (photographies, mémoires, journaux de voyages, correspondance) ; et les documents relatifs à la vie publique des membres d'une famille (vie étudiante, associative, ou professionnelle). Les archives familiales appartiennent de toute évidence à la catégorie des archives privées. C'est-à-dire que légalement, il n'existe aucune obligation de les conserver pour des raisons patrimoniales et leur préservation est laissée à la libre appréciation de leurs producteurs. Dans la pratique, à l'exception de quelques institutions spécialisées et bien entendu des fonds déposés dans les services d'archives publics, la plupart des documents d'origine familiale ne sont pas conservés systématiquement et presque jamais accessibles à un large public. Au niveau suisse, les Archives fédérales ont un rôle actif en s'employant « à prendre en charges les archives et les documents provenant de personnes de droit privé ou de droit public qui sont d'importance nationale » [7]. A Genève, la loi sur les Archives (LARCH) définit un rôle plus passif de l'institution en laissant l'initiative aux détenteurs d'archives privées de proposer un don ou un dépôt aux Archives d'Etat [8]. Ces institutions (mentionnons également à Genève la BGE) restent toutefois la seule solution de conservation pour une famille ayant conscience de posséder un patrimoine documentaire intéressant l'histoire cantonale ou nationale. En effet, conserver ses archives de manière scientifique et organisée représente un coût financier non négligeable. De plus, dans le cas où une famille décide de conserver de manière consciente son patrimoine documentaire, il n'est pas du tout évident pour elle d'en

[7] Les archives privées sont mentionnées dans leur globalité dans l'article 17 de la Loi Fédérale sur les Archives (LFA) dans le chapitre « autres tâches incombant aux Archives Fédérales ».

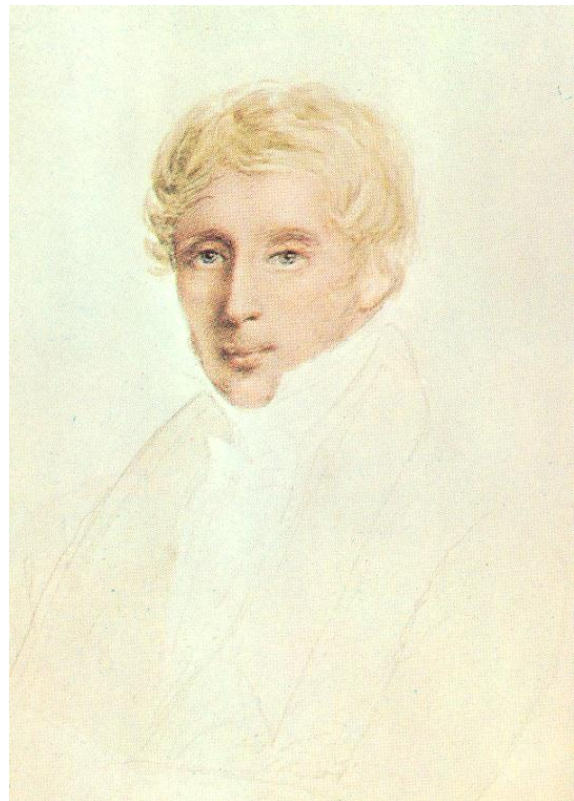
[8] Art. 5, paragraphe 4 de la LARCH.

permettre la communicabilité. Le domaine est sensible car pour une famille, ouvrir ses archives, c'est ouvrir une partie de son intimité.

En 2007, sur une initiative d'Ivan Pictet, la famille a décidé de créer une fondation dont les objectifs sont de conserver ses archives et de les mettre à disposition d'un large public sous réserve du respect d'un strict règlement d'accès et de communication. Dans le paysage archivistique suisse, c'est une démarche originale, et c'est pourquoi il nous paraît intéressant de détailler dans cet article quelles furent les motivations de la famille à créer cette institution et quelles sont ses principales activités. Après une présentation de l'histoire des Pictet et des aspects fonctionnels de la Fondation, nous passerons en revue ses différentes activités en les déclinant selon les grandes fonctions de l'archivistique : l'acquisition, la description, la conservation et la mise en valeur.

Une famille, une fondation

La famille Pictet est originaire de Neydens où elle était installée depuis la première moitié du XIV^e siècle. Aujourd'hui situé en Haute-Savoie, le village appartenait jusqu'à la Réforme à l'évêque de Genève. Pierre Pictet (1426-1481) obtint la bourgeoisie genevoise en 1474 même si ce n'est qu'à partir du XV^e siècle que ses descendants s'enracineront dans la cité. Si pour beaucoup de gens, le nom de Pictet est aujourd'hui associé à l'établissement bancaire éponyme fondé au début du XIX^e siècle, la famille a fourni à la république indépendante, puis au canton suisse de nombreux syndics, conseillers d'Etat et députés aux Chambres fédérales. Plusieurs Pictet ont également marqué l'histoire de Genève en tant que pasteurs, professeurs, ou scientifiques, et la famille a compté vingt-cinq officiers dans le service étranger, dont trois officiers généraux au service de Piémont-Sardaigne. Alors que Genève s'apprête à célébrer le bicentenaire de son adhésion à la Confédération helvétique, il est indispensable de relever le rôle fondamental de Charles Pictet de Rochemont (1755-1824), qui négocia aux congrès de Paris, Vienne et Turin le désenclavement du territoire genevois en vue de son rattachement à la Confédération, et qui fit reconnaître aux grandes puissances européennes que l'indépendance et le statut de neutralité permanente de la Suisse étaient dans l'intérêt de l'Europe.



Charles Pictet de Rochemont

Le syndic Isaac Pictet (1746-1823) fut le premier à se pencher sur l'histoire de la famille. Il rédigea en 1806 une « Notice historique sur la Maison des Nobles Pictet de Genève » en trois volumes. Quelques années plus tard, Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy (1795-1888) écrivit de nombreux articles et notices sur ses ancêtres, mais pas d'histoire générale. Son fils Edmond qui publia la correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont, fut l'auteur en 1874 d'une « Notice sur la famille Pictet de Genève » très complète, mais qui ne fut pas publiée. C'est en 1974 que l'historien Jean-Daniel Candaux, à l'occasion de l'anniversaire des cinq cents ans de la bourgeoisie, publia pour la première fois une « Histoire de la famille Pictet » en deux volumes qui fait encore aujourd'hui référence [9].

Si l'intérêt pour le passé commun existe depuis longtemps au sein de la famille, ses archives étaient cependant restées dispersées jusqu'à peu. C'est pourquoi cette fondation a été créée pour rassembler, inventorier, et mettre en valeur les documents intéressant l'histoire de la famille. Constituée devant notaire selon les articles 80 et suivants du Code civil suisse, inscrite au Registre du commerce, la Fondation, reconnue comme d'utilité publique et entièrement financée par des fonds privés, n'a ni but lucratif ni caractère politique ou confessionnel. L'institution est dirigée par un conseil composé de plusieurs membres de la famille qui se réunissent deux fois par année pour suivre les projets en cours et décider des orientations de l'institution qui emploie un archiviste à 20%. Elle est située au 10 place du Grand Mézel dans un appartement qui a spécialement été aménagé pour accueillir des archives. Mais au-delà de ces aspects purement scientifiques, un des objectifs de la Fondation est également de réunir la famille et de resserrer les liens entre les générations à travers la mise en valeur son histoire.

L'acquisition : réunir et rassembler les archives dispersées de la famille

A sa création en 2007, le premier but de la Fondation fut de réunir le plus grand nombre de documents dans ses locaux. Même si de nombreux fonds d'archives relatifs à la famille Pictet sont déjà conservés par plusieurs institutions publiques (principalement dans la série « Archives de famille » des Archives d'Etat, et au département des manuscrits de la Bibliothèque de Genève), un certain nombre de documents étaient encore dispersés en mains familiales. La première année d'activité fut ainsi consacrée à des prises de contacts avec les membres de la famille et à la collecte de documents. Dès le départ du projet, pour des raisons d'espaces à disposition et d'intérêts, le conseil prit la décision de n'accepter que les archives provenant directement de la famille Pictet et de ne pas prendre en compte les documents issus des familles alliées. En effet, par le jeu des mariages et des héritages, de nombreuses archives passent souvent d'une famille à une autre.

[9] Jean-Daniel CANDAU, *Histoire de la famille Pictet 1474-1974*, Genève, Braillard, 1974.

Dans cette phase initiale d'acquisition, la Fondation a pu réunir une vingtaine de mètres linéaires d'archives, dont le fonds « Archives Edmond Pictet », réunissant la documentation d'un des biographes de la famille dont nous avons parlé, et les « Archives Pictet de Troinex », composées de documents concernant le rameau cadet de la branche cadette de la famille. Les deux ou trois années qui suivirent furent moins prolifiques mais elles se conclurent tout de même par le dépôt d'une petite dizaine de mètres linéaires d'archives supplémentaires provenant principalement des Archives Pictet de Sergy, un fonds rassemblant les documents collectés par certains Pictet issus du rameau aîné de la branche cadette de la famille depuis les années 1960.



Charles-Pictet Thellusson

Depuis maintenant deux ans, la Fondation est entrée dans une deuxième phase d'acquisition en menant une politique plus proactive, procédant à des achats réguliers de documents lors de ventes aux enchères ou effectuant des copies de documents provenant de séries ou de fonds conservés dans des dépôts d'archives étrangers. Mentionnons à ce titre le projet de numérisation à Turin de l'importante correspondance que Jacques Pictet-Thellusson (1705-1786) entretenait avec le Roi de Sardaigne pendant quarante ans, l'achat d'une série de lettres du physicien Marc-Auguste Pictet (1752-1825), ou encore la réalisation de copies de la correspondance diplomatique de Charles-René Pictet (1787-1856), fils de Charles Pictet de Rochemont, provenant des archives d'Etat de la Bavière.

Aujourd'hui, la Fondation conserve quelques 35 mètres linéaires d'archives papier et plusieurs centaines de documents sous forme numérique. Si le document le plus ancien date du XVe siècle, la plupart des archives couvrent les XVIIIe et XIXe siècles et sont composées de correspondance, récits de voyages manuscrits, autobiographies, souvenirs, livres, photographies, discours, documents notariés, retraçant les activités scientifiques, politiques, associatives et familiales de nombreux membres de la famille. A mentionner également l'existence d'une bibliothèque accompagnant les fonds d'archives et d'une collection de portraits.

Pour conclure ce chapitre, quelques mots à propos du statut juridique des documents conservés. Pour les dépôts effectués par des membres de la famille, le conseil a souhaité favoriser une politique d'acquisition sous forme de prêts, réglés

par contrat ou convention. La Fondation n'est donc pas propriétaire de la plupart des documents qu'elle conserve. Des dispositions ont tout de même été prévues pour protéger l'institution en cas de retrait d'une partie ou de la totalité d'un fonds d'archives, au vu du travail investi dans la préservation de ces documents.

La description : la boîte à outil de l'archiviste

La réalisation d'inventaires d'archives fut la tâche prioritaire lors des deux premières années d'activités de la Fondation. Il était en effet essentiel de savoir précisément ce qui était conservé à la Fondation, notamment en vue de préparer les documents à leur communicabilité. Se posait alors la question de savoir comment et sur quel outil inventorier ces archives. Le point de départ de ce projet de description était relativement simple puisque la plupart des fonds n'avait jamais été inventorié, ce qui laissait une grande liberté d'appréciation. Un fonds présentait une situation plus complexe : constitué par Edmond Pictet au XIXe siècle, il fut ensuite accru et re-classé à plusieurs reprises par ses descendants.

Afin de respecter les standards du métier, il fut décidé de décrire les fonds selon la norme ISAD(G) [10] chère aux archivistes et d'encoder ces inventaires en format XML/EAD dans le but de pouvoir, à l'avenir, échanger les fichiers de manière la plus efficace possible. Le coût financier des logiciels existants sur le marché étant très élevé, il s'agissait de trouver une solution alternative. A l'époque (en 2007), deux projets *open source* de logiciel de description d'archives se démarquaient dans le paysage archivistique : l'application web proposée par le Conseil International des Archivistes ICA-AtoM [11], et Archivist's Toolkit (AT) [12], logiciel développé par plusieurs universités américaines. Principalement pour des raisons d'avancement des projets, version *beta* pour Atom et phase de production pour AT, c'est ce dernier que la Fondation a choisi afin de rédiger et d'encoder ses inventaires. C'est un logiciel très complet, produit comme son slogan l'indique *par des archivistes pour des archivistes* [13], et qui permet de gérer un petit service d'archives (il contient notamment des modules consacrés à la gestion des versements, à l'indexation ou à la description d'archives numériques). L'application possède certes quelques défauts, par exemple le fait qu'elle soit basée sur la norme de description américaine DACS [14], et non pas ISAD(G) et une interface entièrement en anglais. Cependant, la norme DACS reste une description hiérarchisée tout comme ISAD(G) et l'anglais n'est pas forcément un problème pour une structure comme la Fondation avec peu de personnel, d'autant plus que la plupart des champs de description sont configurables dans une autre langue. AT

[10] [http://www.icacds.org.uk/fr/ISAD\(G\).pdf](http://www.icacds.org.uk/fr/ISAD(G).pdf)

[11] <https://www.ica-atom.org/>

[12] <http://www.archiviststoolkit.org/>

[13] *For archivists by archivists*

[14] <http://files.archivists.org/pubs/DACS2E-2013.pdf>

est au final un logiciel très pratique, très sûr et très fonctionnel. Comme son nom l'indique, une vraie boîte à outils archivistique.

L'ensemble des inventaires fut donc réalisé sur AT selon un plan de classement simple : chaque donateur étant considéré comme un producteur d'archives, avec un système de cotes respectant les références utilisées jusqu'à présent par les historiographes de la famille, notamment Jean-Daniel Candaux. Pour le fonds qui avait été reclassé à plusieurs reprises, il a été décidé de le garder tel quel tout en documentant, lorsque cela était possible, les références des reclassements successifs.

La bibliothèque de la fondation contient environ un millier de livres concernant pour une partie la famille Pictet, mais également une collection d'ouvrages érudits sur la littérature, l'histoire genevoise et suisse, ainsi que dans une moindre mesure les sciences. La description hiérarchique telle que pratiquée par les archivistes ne convenant pas à l'indexation de livres, un classement séparé a été effectué. Il est basé sur la classification décimale universelle et réalisé sur le logiciel Bibliomaker, simple d'utilisation et bon marché.

La conservation : locaux et conditionnement

Penchons-nous brièvement sur les aspects liés à la conservation des archives en présentant les mesures prises pour sécuriser les locaux, ainsi que les documents eux-mêmes. Bien entendu, une préservation à 100% sûre et sans risques est illusoire, il s'agit cependant de tout mettre en œuvre pour limiter de probables dégâts.

La Fondation se situe dans un appartement en duplex spécialement aménagé pour la conservation des archives. Une température et une humidité constante sont maintenues dans les locaux par des armoires de conditionnement afin d'assurer la bonne conservation du papier. Des étagères et des armoires de rangement ont été prévues pour l'accueil de boîtes et de documents d'archives. Un système anti-incendie et une alarme ont été installés afin de limiter les dégâts liés à la plupart des catastrophes naturelles telles qu'incendie ou inondation, ainsi que les tentatives de cambriolage.

Simultanément à la description des fonds, tous les documents papiers furent conditionnés dans des chemises et des boîtes en carton non acide. Une réflexion entamée dès la création de la Fondation a débouché sur le choix d'assurer les fonds d'archives en cas de dégâts naturels ou de vol. L'idée est que, en cas de catastrophe, l'assurance permettra de rembourser d'éventuels frais de restauration.

A noter également qu'une partie des documents, principalement la correspondance, fut numérisée pour des raisons de communicabilité. Ces documents étant souvent consultés, l'utilisation de fichiers digitalisés évite également que de mauvaises manipulations ne les abîment.

Communicabilité et mise en valeur des archives familiales Pictet

Les statuts de la Fondation mentionnent que ses objectifs sont de « mettre les documents et objets à la disposition de tiers en vue de recherches historiques et d'expositions permanentes ou temporaires, et de stimuler et soutenir en général la recherche historique touchant la famille Pictet, notamment par des publications ». Détaillons à présent les différents projets liés à la mise à disposition des documents, puis quelle forme prend le soutien à la recherche historique concernant la famille, et enfin comment la Fondation tente de favoriser un certain esprit familial.

Afin de remplir le premier objectif, à savoir de mettre les documents à disposition de tiers, le conseil a donc décidé d'autoriser la consultation par un large public des archives déposées au Grand Mézel. Le premier pas vers cet ouverture fut de rédiger un « Règlement d'accès et de communication » [15] afin d'encadrer les futures consultations et de protéger les intérêts légitimes de la famille. Ce texte définit deux catégories principales d'utilisateurs : les membres de la famille qui ont en principe un accès libre aux documents, et les chercheurs académiques ou privés qui doivent obtenir une autorisation d'un membre du conseil de Fondation pour accéder aux archives. A cette limitation s'ajoutent quelques restrictions liées à l'état physique des documents. L'accès pourra en effet être refusé pour certains documents fragiles ou en mauvais état. La consultation est gratuite et se fait sur rendez-vous (les locaux sont ouverts un jour par semaine). La reproduction de documents est en principe autorisée et gratuite. L'usage des archives à des fins commerciales est en revanche interdit sauf contrat ad hoc passé avec le Conseil de Fondation.

Dans le cas d'une recherche plus vaste sur des documents familiaux conservés dans diverses institutions publiques d'archives, la Fondation joue alors volontiers le rôle de plate-forme d'information afin de conseiller un historien et de l'orienter vers les sources les plus pertinentes pour la réalisation de son projet. Elle se propose également d'accueillir sous forme de prêt temporaire certaines archives qui intéresseraient des chercheurs mais que des membres de la famille ne souhaitent pas déposer de manière définitive au Grand Mézel. Citons comme exemple une collaboration régulière avec la Fondation du Reposoir, détentrice des archives du rameau dit Pictet de Pregny.

Concernant le soutien à la recherche historique touchant la famille, la Fondation s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de tisser des liens avec des institutions patrimoniales existantes. C'est ainsi que la Fondation a eu l'occasion de mettre des archives à disposition d'institutions publiques ou privés telles que la Bibliothèque de Genève, les Archives d'Etat, ou encore l'Espace Rousseau, la plupart du temps pour des expositions temporaires. Depuis quatre ans, la Fondation accueille également des étudiants en Master d'Histoire de l'Université de Genève dans le

[15] <http://www.archivesfamillepictet.ch/infospratiques/conditionsacces.htm>

cadre d'un séminaire sur les institutions genevoises détentrices d'archives. De plus, afin de favoriser l'accès aux sources, La Fondation a lancé une collection de publications basées sur des retranscriptions des documents déposés au Grand Mézel. La plupart de ces brochures sont disponibles en ligne sur son site internet en format pdf.

Outre ces efforts destinés à un public plutôt externe, la Fondation s'est également donné comme objectif d'affermir les liens entre les membres de la famille en organisant une ou deux fois par année des réunions ou des expositions autour d'un membre de la famille, ou d'un aspect particulier de l'histoire familiale. Ces événements sont en principe réservés à la famille et visent à partager et à transmettre le patrimoine commun.



*Charles Pictet de Cartigny (1713-1792)
Colonel au service des Provinces-Unies. Il prit
la défense de Rousseau à la condamnation de
l'Emile et du Contrat social.*

Conclusion : un patrimoine familial préservé et à disposition de la recherche historique

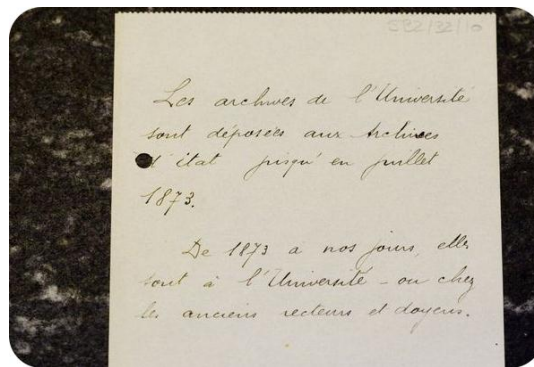
Comme nous l'avons vu, la famille Pictet, genevoise depuis le XVe siècle, possède un patrimoine documentaire d'importance cantonale et parfois nationale. Consciente de cette histoire, elle a créé en 2007 une fondation chargée de conserver ses archives familiales, de les mettre à disposition du public, et de réunir la famille autour d'événements en lien avec son patrimoine historique. La Fondation a tout d'abord réuni, inventorié et préservé plus de 35 mètres linéaires d'archives. Elle a ensuite mis en place une politique de communication originale pour une institution patrimoniale familiale tout en ouvrant ses locaux à un large public.

Depuis sa création, quel bilan dresser de ses activités ? Après six ans d'existence, outre l'organisation d'une dizaine d'événements familiaux, elle a accueilli et répondu aux questions de plus d'une centaine de chercheurs, ainsi que tissé des liens avec plusieurs institutions patrimoniales genevoises. De nombreux travaux originaux basés sur des sources familiales inédites sont ainsi venus couronner l'effort de mise en valeur des fonds d'archives conservés au Grand Mézel. Même si de nombreux défis restent encore bien sûr à relever, comme se rapprocher d'autres institutions similaires, de mettre encore mieux en valeur les documents conservés, ou encore de plus impliquer les jeunes générations à l'histoire de la famille, c'est sur cette dynamique que la Fondation souhaite continuer à travailler.

les archives : un défi pour l'Université de Genève

Dominique Torrione-Vouilloz

L'Université de Genève a la garde de ses archives depuis 1873, date de la transformation de l'Académie de Calvin en Université. Mais ce n'est qu'en 1986 que la conservation et la gestion des archives furent confiées à une archiviste. Pendant plus d'un siècle, les fonds d'archives ont été conservés de manière disséminée et dans des conditions précaires qui ont entraîné des pertes irréparables pour l'histoire de l'Université.



Note manuscrite trouvée dans un dossier du recteur

Histoire

En 1934, Charles Borgeaud a été chargé d'écrire l'histoire de l'Académie et de l'Université, pour le 375^e anniversaire de l'Université. Grâce aux recherches effectuées par le professeur, cet ouvrage a mis en valeur l'importance que revêtent les archives en tant que patrimoine d'une institution ; lors de la séance du 10 octobre 1934, le Bureau du sénat a alors proposé de mettre à disposition un local pour les archives : « L'Université est extrêmement heureuse de disposer d'un local où seront réunis les documents d'un grand intérêt qui étaient parfois égarés et qui étaient de toute façon inutilisables » (lettre du Recteur Albert Richard au Département de l'Instruction publique, 2 août 1935).

La mise à disposition d'un local aux Bastions ne suffit naturellement pas : en 1948, la Commission administrative constata que la gestion des archives laissait toujours à désirer; elle a rappelé que l'Université avait demandé aux Archives d'Etat de prendre une partie des fonds, mais faute de place, l'archiviste avait refusé. Des recommandations furent adressées aux doyens des facultés afin « d'utiliser au maximum les services du Secrétariat des doyens et de lui confier les archives ».

Une somme fut même prévue pour l'établissement d'un inventaire, qui n'a jamais été retrouvé.

La question délicate des archives revint sur le tapis à chaque commémoration. En 1962, le recteur constata combien il avait été difficile de retrouver des documents pour l'organisation des manifestations du 4^e centenaire de l'Université. Il demanda alors à Paul Geisendorf, professeur d'histoire, de formuler des directives pour une bonne gestion des documents, mais à notre connaissance, aucune suite ne fut donnée à cette requête qui n'a certainement jamais abouti.

Puis la restructuration de l'Université dans les années 1960-1970 engendra de profondes mutations et de nombreux déménagements : la situation des archives se détériora encore un peu plus. Et le projet d'organisation des archives et de leur conservation dans des conditions adéquates fut une fois encore repoussé ; il a été pris en compte dans le plan quadriennal de l'Université des années quatre-vingt (1984-1987). Et finalement en 1986, le Rectorat créa un poste d'archiviste à temps partiel.

Lors de la construction du Dépôt des bibliothèques universitaires (DBU) sis au quai du Seujet en 1986, le sous-sol a été attribué au service des archives, soit 2000 m³ de rayonnages. Tous les fonds d'archives conservés dans le local des Bastions et les fonds qui se trouvaient dans les facultés et les écoles y ont été transférés.

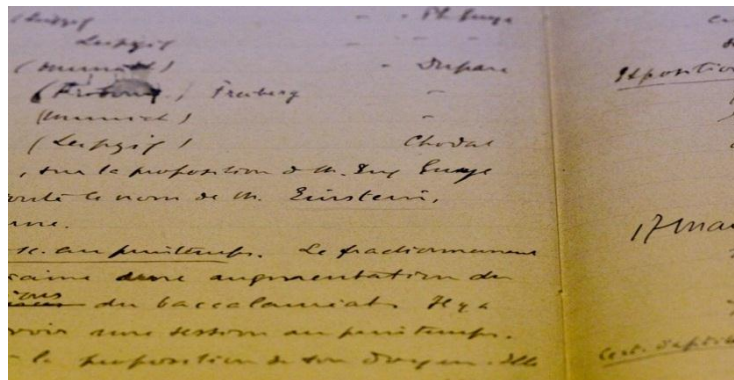
Tout restait à faire ! Ce regroupement d'archives permit à l'archiviste de commencer le tri, le classement et les inventaires des fonds. La tâche du service est double. Elle doit permettre de retracer l'histoire de l'Université en évaluant, recueillant, triant, classant et inventoriant les documents créés et reçus par l'institution et les mettre à disposition de l'administration et des chercheurs dans le respect de la protection des données personnelles et des délais de consultation.

Les fonds et leur problématique

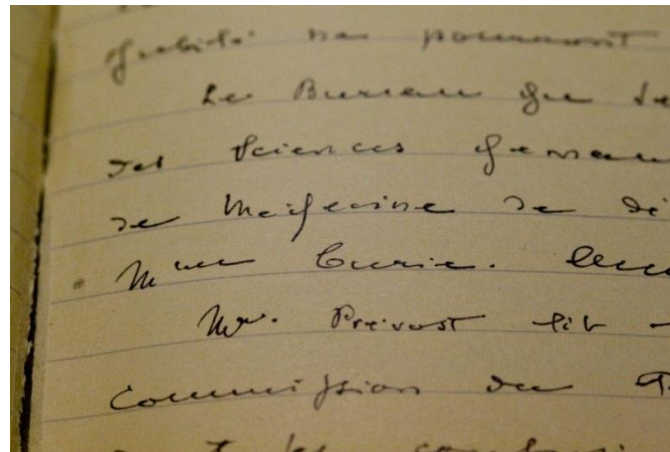
L'Université en tant qu'institution de droit public est soumise à la Loi sur les archives publiques (5B2 15 Larch) qui stipule que les documents issus de son activité et de ses missions doivent être conservés pendant des délais légaux de conservation ; puis, une fois ces délais passés, les documents ayant une valeur patrimoniale sont conservés de façon historique pérenne. Cette obligation a pour but de préserver la mémoire de l'institution à des fins scientifiques, culturelles et historiques et de répondre aux besoins de la recherche.

Les Archives de l'Université offrent ainsi de nombreuses possibilités de recherche. La série continue des procès-verbaux du Sénat, du Bureau du Sénat et des organes de la direction universitaire est par exemple un des fonds les plus appréciés des chercheurs. Ils permettent de comprendre les options stratégiques choisies par l'institution au cours des siècles, de retracer l'historique des savoirs universitaires et de leur enseignement. Une lecture attentive des procès-verbaux

des facultés peut faire l'objet de belles découvertes comme par exemple celles des doctorats honoris causa délivrés à Marie Curie et à Albert Einstein en 1909.



Doctorat honoris causa délivré en 1909 à Albert Einstein,



Doctorat honoris causa délivré en 1909 à Marie Curie,

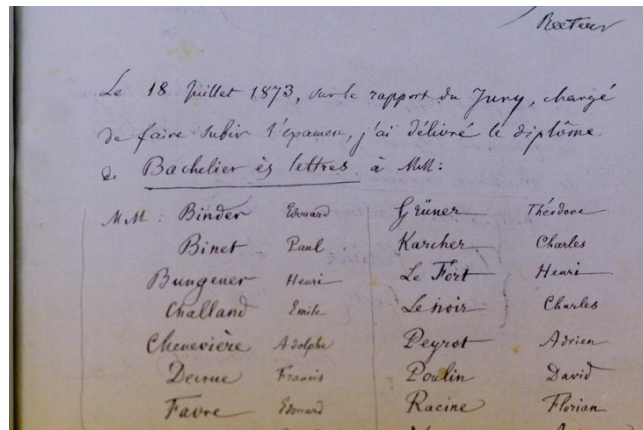
Cependant, la qualité des documents varie selon les périodes. L'étude de la période actuelle est facilitée par l'abondance et la qualité des documents. Par contre, les fonds d'archives couvrant la période allant de la fin du XIX^e siècle aux années 1960 environ sont fragmentaires : les archives des facultés, des centres et des instituts ont été négligées pendant trop longtemps et des pertes irréparables de documents sont survenues lors des déménagements successifs.

L'étude de certains sujets ne peut donc se traiter que de façon partielle voire lacunaire. Le recours aux sources publiées de l'histoire de l'Université devient alors indispensable telles que les programmes des cours, les catalogues des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs, les rapports et discours des recteurs. La consultation des archives de l'Instruction publique s'avère être également un complément de recherche précieux.

Retracer la carrière des professeurs nécessite souvent des recherches laborieuses et le recours systématique aux sources externes, car les dossiers d'enseignants ne connaissent pas de classement systématique avant les années 70. En effet, le service de la gestion académique - qui deviendra le service des enseignants - est

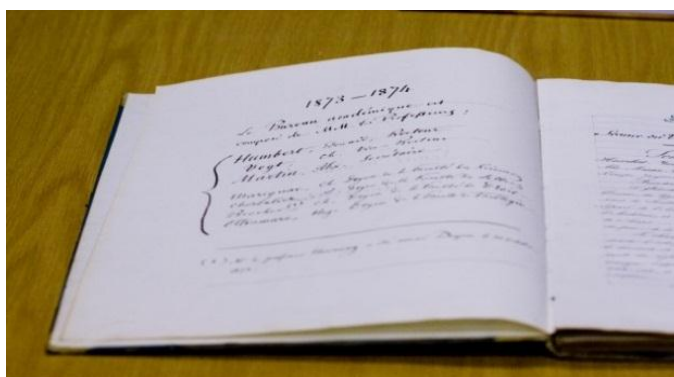
créé en 1969 et doté d'une base informatique gérant les contrats et les dossiers personnels des enseignants. C'est actuellement la source de référence pour établir la biographie des professeurs.

Le fonds des étudiants a bien été structuré dès son origine et conservé dans de bonnes conditions. Dès 1873, l'Université a classé systématiquement les dossiers et les fiches d'immatriculation contenant les principales informations biographiques des étudiants. La première base informatique gérant les dossiers d'étudiants fut créée en 1969. Les recherches sont ainsi facilitées.



Registre des diplômes délivrés par le recteur, 1818-1896

L'énumération qui vient d'être faite des principales sources que les Archives de l'Université peuvent offrir à la recherche souligne la problématique à laquelle sont confrontées les institutions universitaires. En effet la majorité des archives conservées documente essentiellement le fonctionnement de l'institution, à travers les procès-verbaux, la correspondance et les dossiers de travail du rectorat et des structures administratives, des instances universitaires, des facultés, des centres et instituts inter-facultaires. La conservation de ces documents est certes essentielle pour la constitution de la mémoire patrimoniale de l'université car ils renseignent sur les objectifs de l'université, ses enseignants et ses étudiants ; ces archives permettent aux chercheurs de retracer l'histoire administrative et stratégique de l'institution à long terme.



Registre des séances du Sénat académique de l'université, 1873-1878

Mais la mémoire institutionnelle n'est pas seulement gestionnaire. Elle est aussi l'émanation des missions de l'établissement, à savoir l'enseignement et la recherche. Quels sont les enseignements dispensés aux étudiants ? Comment le professeur travaille-t-il ? Comment le professeur enseigne-t-il ? Comment

l'enseignement a-t-il évolué avec le temps ? Comment le savant élabore-t-il ses idées, organise-t-il son savoir ? Ces réponses se trouvent, pour la plupart, dans les fonds des enseignants ; les archives des savants montrent l'évolution dans la manière de travailler, de poser les problèmes et elles sont un témoignage essentiel et incontournable de la construction des savoirs.



Archives privées de Serge Karcevski (1884-1955), professeur de langue

Mais ces fonds de l'enseignement et de la recherche ont un statut bien particulier : ils sont généralement assimilés à des archives privées bien que le travail des professeurs soit rémunéré par l'institution universitaire relevant du domaine public.

Cette ambiguïté entre privé et public rend impensable voire impossible le versement systématique de ces fonds dans les archives. C'est pourquoi les inventaires des documents des Archives de l'Université de Genève sont avant tout composés de documents administratifs. Et cette situation n'est pas spécifique à notre institution.

Pourtant, les archives de gestion et de mission se complètent à merveille et d'autant plus que certains membres du corps professoral occupent des postes stratégiques et de direction au sein de l'institution.

Le manque d'archives relevant de l'enseignement et de la recherche au sein des institutions universitaires est une grave lacune qui ampute l'institution d'une partie de sa mémoire ; en effet, les documents de gestion et les documents de mission forment ensemble le patrimoine de l'université qui se doit de représenter la diversité des activités administratives et intellectuelles de l'institution. Le service des archives met actuellement sous toit une politique d'acquisition destinée à inviter les enseignants à y déposer leurs archives.

Perspectives

Une réflexion sur l'archivage des documents numérique est plus que jamais d'actualité, sans oublier la mise en place d'une gestion électronique pour certains fonds d'archives qui croissent annuellement de façon exponentielle, comme par exemple les dossiers d'enseignants, des étudiants et les demandes d'immatriculation. Ce système devra répondre aux exigences des normes et standards internationaux.

La création en 2008 de l'Archive Ouverte, dépôt numérique du patrimoine scientifique, et celle de Mediaserver, catalogue de documents audiovisuels de l'Université de Genève tels que cours, cycles de conférences, documentaires, films, soulignent la complémentarité entre les Archives de l'Université et ces deux autres sources d'information scientifique ; une collaboration fructueuse s'avère donc nécessaire entre tous les services de l'université en charge de documents d'archives institutionnelles.

Mais le chemin à parcourir est encore long avant que tous les fonds d'archives soient finement inventoriés et pleinement valorisés grâce à la consultation en ligne des documents de la base de données des archives, des projets de numérisation de documents papier et d'archivage de documents électroniques natifs.

Bilan

Les Archives de l'Université constituent un patrimoine exceptionnel ; leur diversité est une richesse. Ce sont des outils précieux, indispensables et incontournables pour la recherche. Elles contribuent au prestige de l'université. Une politique patrimoniale globale prenant en compte non seulement les archives administratives mais aussi les archives d'enseignement et de recherche doit être clairement supervisée par les instances dirigeantes des universités, ainsi que l'a soulignée une Recommandation du Conseil de l'Europe sur la gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire : « Les établissements d'enseignement supérieur doivent être invités à adopter des politiques institutionnelles transparentes pour protéger leur patrimoine et le valoriser au sein des établissements et de toute la société. Ce faisant, les établissements pourraient présenter clairement la perception qu'ils ont de leur patrimoine (...), le but de sa conservation (...) et les moyens par lesquels l'établissement souhaite mettre en œuvre ces politiques, notamment ses structures de décision (...) » [16].

Ainsi notre Université conjurerait les nombreuses menaces qui pèsent sur les fonds d'archives dont elle est dépositaire et elle valoriserait ainsi pleinement sa mémoire patrimoniale afin que l'adage « Pas de science sans mémoire. Une science sans mémoire est destinée à mourir ou à tourner en rond » ne se réalise pas [17].

Dominique Torrione-Vouilloz
Archives de l'Université
Division de l'Information scientifique (DIS)
Quai du Seujet 14
CH-1201 Genève
www.unige.ch/archives/adm.html

[16] Conseil de l'Europe, Recommandation Rec(2005)13 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire et son Rapport explicatif <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=946649&Site=COE>

[17] Michel Blain, physicien, historien des sciences

les Archives d'architecture de l'Université de Genève c'est...

Bernadette Odoni-Cremer
avec la collaboration d'Elisabeth Bernardi

Les fonds d'archives d'architectes sont des clés indispensables à la compréhension profonde de la formation d'une œuvre architecturale ou urbanistique. Ceux-ci sont des archives qui ne documentent pas un objet architectural mais un parcours qui prend forme dans l'imaginaire de l'architecte et qui aboutit à la réalisation d'un cadre bâti dans un environnement souvent profondément transformé. Ainsi une collection de fonds d'archives, liée à un territoire, à une région, reflète à travers les objets architecturaux conservés en son sein le parcours d'une ville et de ses agglomérations ; elle raconte son histoire.

... Collecter le patrimoine architectural de Genève



Fonds Camoletti, école des Croupettes

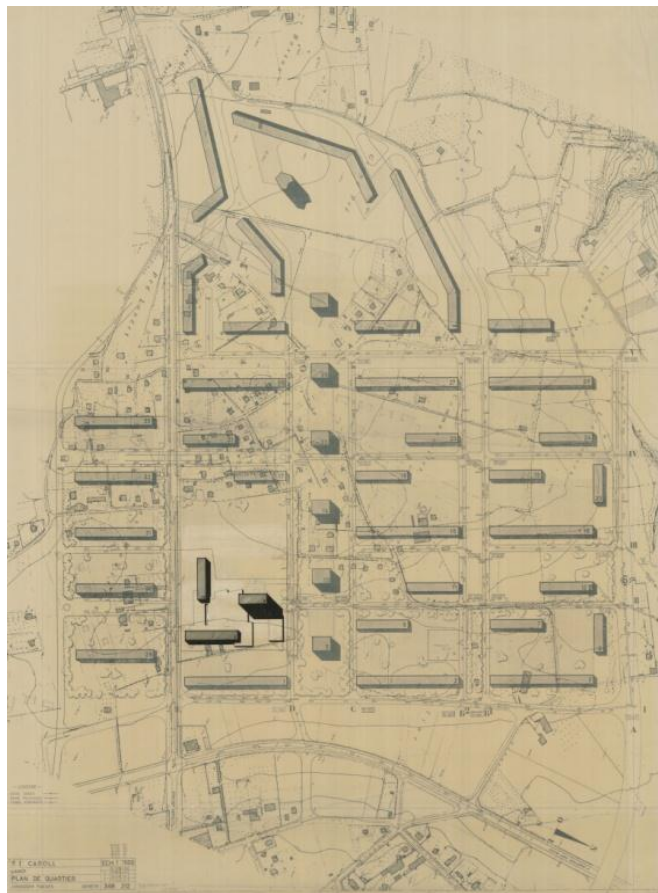
Le premier acte de l'avènement de la Genève moderne fut le démantèlement du réseau fortifié afin de favoriser l'expansion urbaine. À partir de 1855, apparaissent de nouveaux quartiers sur le plateau des Tranchées, à Rive, à Chantepoulet ou aux Pâquis avec de nouvelles routes ou avenues, de nouveaux quais, le réseau de tramways ou encore la gare de chemin de fer. Divers

grands chantiers démarrent : bâtiments publics, édifices religieux, établissements scolaires, immeubles de logements. À ce développement urbain sans précédent se joint l'installation de la Société des Nations et le Bureau international du travail, embryon de la future « Genève internationale ».

Cette histoire toute particulière de Genève, se lit dans les différents fonds d'archives d'architecture conservés à l'Université. Les plans et photographies d'architecture ont ceci de fascinant : ils sont compréhensibles par tout un chacun au-delà des frontières historiques et linguistiques. Ils permettent en outre une comparaison presque instantanée entre le présent et le passé.

C'est ainsi que les plans conservés dans les fonds d'archives d'architecture déroulent l'histoire de Genève tel un diaporama. Des bâtiments publics importants sont contenus dans nos fonds d'archives des architectes genevois : les Postes à la

rue du Mont-Blanc et à la rue du Stand (1890, fonds Camoletti), le Victoria Hall dédié à la Reine Victoria (1891, fonds Camoletti), le Musée d'art et d'histoire (1902, fonds Camoletti), les établissements scolaires, construits dans le « Heimatstil », les écoles de Bernex, des Cropettes, de St Jean (± 1900, fonds Camoletti), ou encore les Bains des Pâquis chers aux Genevois (1930, fonds Zschokke). Beaucoup de documents d'archives liés aux immeubles d'habitations collectives permettent de retracer l'évolution du logement à Genève (1890, rue Gourgas, fonds Camoletti ; 1892, boulevard des Philosophes, fonds Bordigoni, 1920-1933, les cités jardin du fonds Hoechel). De même les dossiers de villas ou de logements individuels sont présents dans tous les fonds.



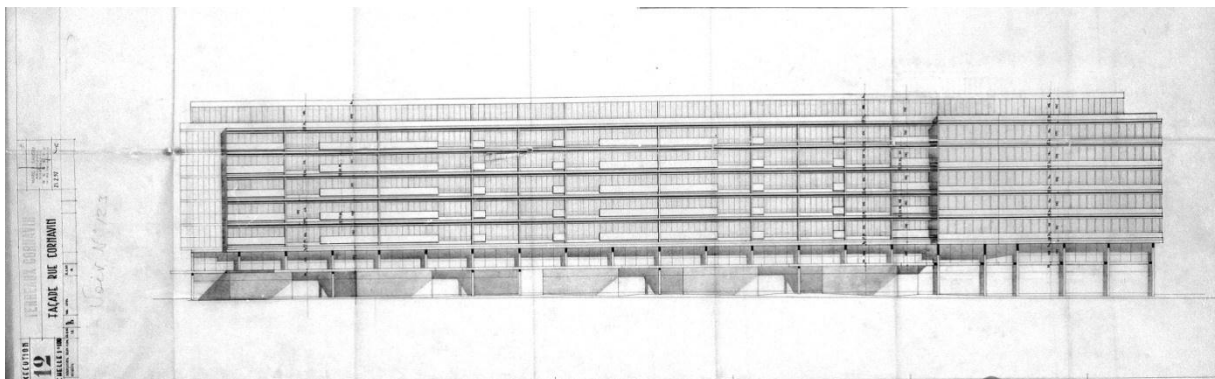
Fonds Bordigoni, Plan Honnegger, Onex

Les documents d'archives du Palais de la Société des Nations (1929, fonds ZSCHOKKE), de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 1974, fonds Braillard) ou l'UIT (Union internationale des télécommunications, 1964-1999) dont nous possédons les trois étapes successives dans le fonds Bordigoni et Oberson montrent la progression de la « Genève internationale ».

Les fonds d'archives conservent aussi les plans d'urbanisme et surtout les plans de quartiers, souvent dans leurs versions successives. Les architectes -urbanistes, en particulier, Maurice Braillard, Arnold Hoechel, Marc-Joseph Saugey ont constamment pensé et dessiné l'urbanisme à Genève.

Un pan important de cette collection d'archives d'architecture concerne la période des « Trente glorieuses » (1945-1973) portée par une croissance forte, par une expansion démographique importante et par des nouvelles techniques de construction. Cette étape donne lieu à un foisonnement sans précédent dans la région de Genève et un changement important dans la société qui évolue vers une société de consommation et de loisirs. L'architecture aussi se transforme ; elle devient industrialisée et préfabriquée. La demande soutenue de nouveaux logements fait apparaître de nouveaux quartiers : le Lignon, les Palettes, Vieusseux, les Tours de Carouge et, en vue du bon fonctionnement de ceux-ci, se construisent des établissements scolaires, des cycles d'orientation, des salles de sport (piscine - patinoire - salle de gymnastique) et des centres commerciaux. L'accroissement des déplacements en automobile exige des axes routiers qui desservent les nouveaux quartiers et absorbent le nouveau trafic.

Cette évolution est commune à beaucoup de villes européennes, mais la particularité de la morphologie du territoire genevois, la simultanéité du développement de la Genève internationale et l'enclave dans le territoire français font de cette collection du patrimoine architectural de Genève une collection unique. Elle est importante, cohérente, compréhensible et accessible à tous : elle devient un outil incontournable pour l'étude de Genève tant du point de vue architectural et urbanistique qu'économique et sociologique.



Fonds Saugey, Terreaux-Cornavin

... Servir l'enseignement (IAUG)

C'est avec l'arrivée massive des bâtiments construits entre 1945 et 1970 (« les Trente glorieuses ») dans les projets de transformation et de réhabilitation que fut instauré à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève un enseignement concernant la sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain. Dans les années 90 déjà, 60% des mandats des architectes consistaient à restaurer des édifices existants et les cursus habituels ne tenaient aucunement compte de ce constat. L'Institut d'architecture de l'Université de Genève fut pionnier dans le domaine de l'enseignement de la sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain. Il voulait fournir aux étudiants les instruments nécessaires à

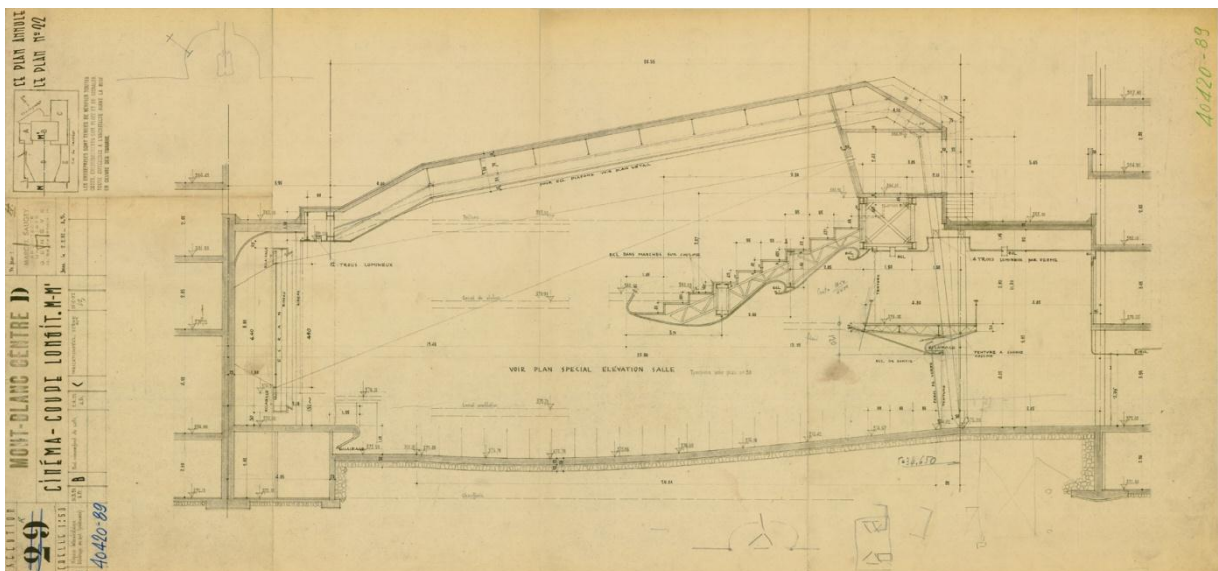
l'analyse d'une œuvre architecturale et aborder la question des sources et des inventaires.

C'est dans le but premier de disposer d'un outil pour les étudiants du cycle de sauvegarde que s'est construit la collection des fonds d'archives d'architectes à Genève. Elle a eu dès sa création une thématique forte : l'ancrage dans le territoire de Genève.

La collection de fonds d'archives d'architecture s'est développée à partir de trois fonds déjà conservés à l'Université. Elle permet aujourd'hui de comprendre la fabrication de la ville de Genève et de ses communes avoisinantes, de même que la transformation du paysage depuis la démolition des fortifications, ville de 100'000 habitants en 1900 à l'agglomération transfrontalière de 800'000 habitants aujourd'hui.

Elle comprend aujourd'hui douze fonds, dont vous trouverez la liste complète sur :

<http://www.unige.ch/archives/architecture/fonds/patrimoinegenevois.html>



Fonds Saugey, cinéma Plaza (plan Zwahlen & Mayr)

... Documenter le patrimoine moderne et contemporain : la diathèque du Professeur Reichlin

À cette collection du patrimoine architectural de Genève s'ajoute la riche entité documentaire que forme la diathèque du Professeur Reichlin. Ce fonds iconographique éclaire de façon magistrale et donne une valeur supplémentaire au fonds patrimonial décrit précédemment.

En effet une collection de fonds d'archives prend de la valeur si on l'insère dans un ensemble plus vaste qui permet d'en comprendre la valeur historique et documentaire.

En plus de 30 ans, Bruno Reichlin, initiateur et directeur du cycle de la sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain, a visité, photographié et nourri son enseignement des édifices modernes de Suisse, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Le fonds iconographique qu'il a ainsi constitué, composé aujourd'hui d'environ 45'000 clichés, lui a permis d'alimenter à la fois la recherche et son enseignement dans différentes facultés d'architecture. Son enseignement s'est enrichi de la diversité documentaire constituée au fil des ans et, inversement, le fonds photographique s'est développé selon les axes donnés par l'enseignement. Certains bâtiments ont, par exemple, fait l'objet de plusieurs séries de clichés, parfois sur une période de 30 ans et souvent à des moments cruciaux de leur existence (lors de leur abandon, au moment d'un chantier, ou à l'aboutissement d'une restauration). Ce fonds ne documente pas une architecture mais des architectures qui ne constituent pas un corpus homogène de bâtiments mais attestent de la diversité de la production architecturale, notamment en Suisse, depuis la fin du 19e siècle jusqu'aux réalisations contemporaines les plus récentes. Les clichés mettent en lumière la dimension technologique qui caractérise les changements intervenus au cours du 20e siècle dans le domaine de la construction, selon des exigences toujours plus grandes en matière de confort, de performance et d'habitabilité des espaces.

Ce riche fonds documentaire permet un aller et retour constant entre une documentation photographique sur le patrimoine moderne et contemporain en Europe et Amérique du Nord et une collection locale basée sur le territoire genevois.

<http://www.unige.ch/archives/architecture/fonds/patrimoinegenevois/reichlin.html>



Sélection prise dans la diathèque ©Reichlin

... Compléter les fonds d'archives d'architectes par les archives d'une grande entreprise de construction : le fonds ZSCHOKKE

Le troisième volet de cette collection de fonds d'archives est l'ensemble des documents qui nous a été transféré par l'entreprise IMPLENIA lors de sa création en 2008 et qui reprennent les archives de l'entreprise genevoise ZSCHOKKE. Celle-ci, créée à la fin du 19ème siècle, s'est spécialisée tout d'abord dans l'exécution de travaux hydrauliques, elle a étendu son activité à toutes les branches du génie civil et de la construction métallique. L'entreprise a acquis au cours de son existence un potentiel d'activités et d'expériences remarquables.

Nous pouvons à partir de ce fonds retracer l'histoire de la construction en Suisse. L'entreprise ZSCHOKKE a exécuté de grands travaux nationaux et internationaux. Les réseaux de voies de chemin de fer, la construction des grands axes routiers y compris les tunnels, ponts, viaducs, grands parkings, les usines électriques avec leurs barrages, les galeries et usines souterraines sont des chefs-d'œuvre exceptionnels réalisés grâce à des prouesses techniques innovatrices. Ils sont particulièrement bien documentés. Des grands reportages photographiques ont été réalisés avant, pendant et après les chantiers, ce qui donne à ce fonds un énorme intérêt environnemental.

Ce fonds recèle aussi une multitude d'objets architecturaux genevois, villas, bâtiments scolaires, administratifs ou industriels, centres commerciaux qui se trouvent également documentés dans les fonds d'archives des architectes et de l'entreprise de construction (ZSCHOKKE ou SPINEDI). Ce double accès permet une analyse pertinente quant aux choix assumés ou rejetés des versions successives d'un projet. Elle amène à mieux comprendre l'histoire du cadre bâti genevois.

Plus de détails sur :

<http://www.unige.ch/archives/architecture/fonds/archiveszschokke.html>

... Rendre accessible, diffuser et exposer

Acquérir des fonds d'archives afin de retracer ou garder en mémoire l'histoire du cadre bâti d'une ville, d'un paysage ou d'une région n'est pas une fin en soi encore faut-il rendre les fonds accessibles à tous.

En 2005 et 2008, deux très belles expositions ont vu le jour : très différentes l'une de l'autre, la première a éclairé l'œuvre de Henri Stierlin et la deuxième a attiré l'attention sur un bâtiment très fréquenté mais peu connu des genevois, les salles de gymnastique de Paul Waltenspühl, à la rue du Stand.

Aujourd'hui, les informations circulent en tout temps sur différents réseaux, jour et nuit, les chercheurs veulent y avoir accès. Ne pas participer à ce flux informationnel, c'est se couper du monde de la recherche et prendre le risque de voir tomber les archives dans l'oubli. C'est priver les documents source de figurer dans de nouvelles publications qui sont, elles, le garant que d'autres recherches se

basant sur ces documents sources soient possibles. C'est le grand défi lancé aux archivistes qu'ils soient responsables de fonds patrimoniaux ou administratifs. Ce fut un de nos objectifs : rendre le contenu des archives consultables à tout moment et ce dès la création de ce service. L'outil a été développé par la Division informatique de l'Université de Genève il y a une dizaine d'années. Il est notre carte de visite, sans cet outil nous n'existons plus. Les données introduites dans la base de données sont actualisées et accessibles instantanément sur le web. Un chercheur peut consulter notre site, prendre connaissance du contenu de tel ou tel fonds, vérifier si l'information qu'il recherche se trouve dans nos fonds d'archives et si un déplacement pour la consultation des originaux s'avère nécessaire.

Nous avons veillé à ce que le développement futur vers une accessibilité des fichiers numériques soit pris en compte dès la création de notre site web. Ainsi chaque plan numérisé peut être attaché à la fiche d'inventaire qui le répertorie. Cette façon de faire nous permet un traitement à la demande. Nous n'avons pas besoin de numériser des séries entières (opérations pour lesquelles nous ne disposons pas des ressources nécessaires) mais nous avons la possibilité d'enrichir constamment la base de données avec les images numériques tout en gardant la cohérence du fonds d'archives.

... Numériser, pourquoi et comment ?

La copie numérique permet tout d'abord de conserver les originaux, de leur épargner des manipulations répétées et de permettre à une multitude de lecteurs d'y avoir accès simultanément. Elle permet également de les utiliser comme document de travail, de les transformer, de les agrandir, de les mettre à différentes échelles, de reconstruire leur ordre chronologique, de comparer différentes versions.

Cette dématérialisation de documents physiques sur calque ou papier pose la question de la conservation des originaux. Aux Archives d'architecture de l'Université de Genève, les documents originaux sont conservés dans des boîtes ou cartables en carton non-acide et entreposés dans les dépôts mis à disposition par l'Université. Ils sont sauvegardés ainsi pour une longue durée.

Au vu des coûts de la sauvegarde des documents graphiques de grand format, il est légitime de se demander si l'effort en vaut la peine. Plus notre société avance vers la dématérialisation des informations plus se posera la question de leur authentification. Les informations qui circulent sur les réseaux peuvent être à tout moment transformées, détruites ou perdues par des manipulations volontaires ou accidentelles. Cet état de fait oblige les archivistes à se porter garant de la pérennité des documents qu'ils diffusent. Les professionnels doivent fournir toute la sécurité nécessaire afin que chaque document puisse être authentifié et son parcours retracé, son origine et son contexte identifiés.

Notons au passage que l'outil informatique a plus de 10 ans. Dans ce laps de temps, l'accès et la diffusion d'informations ont beaucoup évolué. Le développement des réseaux internet et la convergence entre internet, téléphonie mobile et télévision bouleversent notre quotidien. Tous les centres d'informations - bibliothèques, centres d'archives, médiathèques - sont confrontés à ce paradigme et doivent se renouveler.

Au service des archives nous avons veillé à ne pas fermer la porte à ces développements futurs, non pas en bousculant les règles archivistiques mais en restant fidèles aux deux règles fondamentales : le respect du fonds et le principe de provenance. Pour chaque fonds conservé et mis à disposition sur le site internet, l'unité de traitement est l'objet architectural, classé par son adresse.

Il serait judicieux de pouvoir pointer sur une carte géographique tous les objets architecturaux du territoire genevois que nous conservons et pouvoir y accéder par simple clic sur la carte.

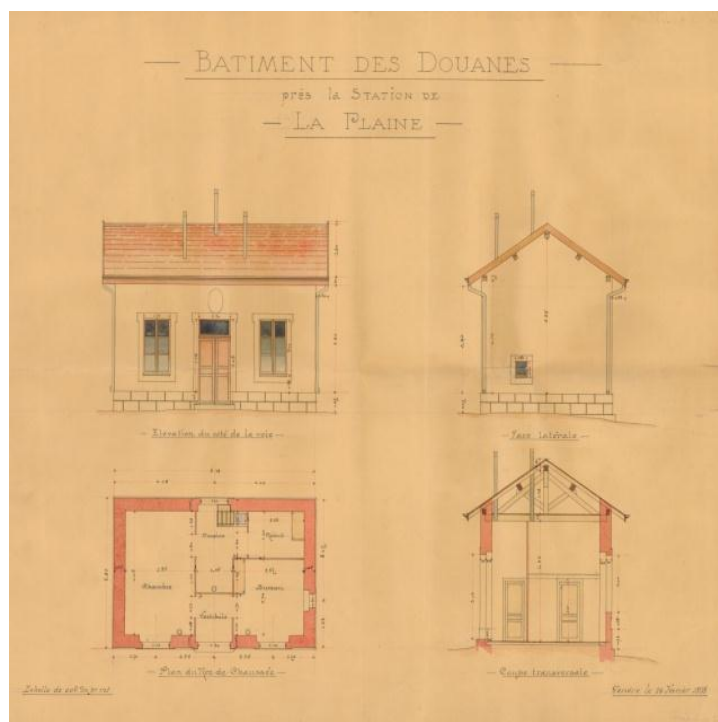
... Explorer un fonds dans les détails : les douanes du fonds Camoletti

La valeur d'une collection se mesure à l'aune de certains détails. Tout au bout des ramifications que peut présenter la structure et le traitement d'un fonds d'archives, on trouve parfois des trésors inestimables. C'est ainsi que, lors du transfert des archives Camoletti, Pierre-Alexandre Camoletti, son dépositaire avait déjà attiré notre attention sur un ensemble de paquets ficelés portant tous l'intitulé « douane ».

Il se trouve que la situation territoriale de Genève est une particularité, elle est une enclave dans le territoire français présentant 4 km de frontière avec le canton de Vaud et plus de 110 km de frontière avec la France. Sur ce parcours de 110 km ont été construits entre 1880 et 1920 trente-trois douanes toutes dessinées par le même bureau d'architectes : les Camoletti.

Les frontières sont des lieux d'affirmation de ce qui est particulier et de ce qui différencie. Ce n'est probablement pas anodin que la commande pour les trente-trois douanes, édictée par Berne, ait été donnée au même bureau. Cet ensemble donne une image homogène, solide avec une affirmation identitaire forte. C'est l'affirmation de l'Etat-Nation. Aujourd'hui les frontières s'estompent. Avec l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, on tend vers la libre circulation des personnes, nous nous acheminons vers un territoire de Genève qui se transforme profondément, on parle aujourd'hui d'un bassin de vie, le Grand Genève qui inclut le district de Nyon (VD), les agglomérations d'Annemasse, de St-Julien-en-Genevois, une partie du Chablais français et le pays de Gex. Les douanes aux frontières n'ont plus de raison d'être. C'est un patrimoine en perdition. D'ailleurs, beaucoup de bâtiments ont été vendus ou abandonnés, transformés en habitation ou réaffectés à d'autres usages. La douane d'aujourd'hui est souvent réduite à un grand portique élémentaire qui traverse la route et l'on est loin des douanes du

fonds Camoletti, bâtiments à toits pentus avec lucarnes abritant bureaux et guichets, dépendances comme balance ou étable, logements de service des douaniers.



Fonds Camoletti, Douanes

Que faire alors pour garder la mémoire de cette période où les frontières et les douanes étaient fortement ancrées dans l’imaginaire collectif européen. Douaniers, policiers en uniforme, longues files d’attente de voitures, ce sont des images encore récentes de nos postes-frontières.

C’est sans aucun doute ici que la constitution d’un dossier d’archives s’impose : une évidence que les architectes ont déjà pressentie, ces documents mis ensemble, emballés, ficelés et intitulés ont survécu aux déménagements successifs, aux changements de titulaires du bureau, aux restrictions budgétaires, à l’oubli. Ils sont arrivés avec l’ensemble des documents du fonds Camoletti comme une entité particulière.

Nous avons d’abord rassemblé les paquets, enlevé les ficelles, déplié et nettoyé les documents. Ensuite, nous avons introduit dans la base de données toutes les informations nécessaires à l’identification des documents ; nous nous sommes basées sur la carte Siegfried datant de 1900 pour les localiser et nous



avons établi une liste de toutes les douanes. Chaque plan a été numérisé et le fichier informatique a été accroché à la fiche d'inventaire. L'ensemble des plans graphiques concernant les douanes du fonds Camoletti sont désormais accessibles à travers le site web.

Ici commence le travail passionnant des chercheurs : analyser les documents, les comparer, les compléter avec d'autres sources, les actualiser. Chaque douane a été ainsi l'objet d'investigations de la part des étudiants du Département de l'histoire de l'art de la Faculté des lettres, sous la direction du Professeur Leila el-Wakil. Grâce à ces études, nous disposons aujourd'hui de dossiers riches, souvent exhaustifs, complétés par des reportages photographiques de leur état actuel.

Le bénéfice de ces études se mesure à la dégradation de ce patrimoine exceptionnel, à la vétusté de certaines douanes et probablement à l'intérêt que cette recherche suscitera dans quelques années quand cet héritage aura disparu.

... Conclure et se projeter

Notons que le dynamisme d'un service ne se mesure pas aux travaux réalisés mais surtout aux projets à entreprendre. Et justement, la gestion des archives devient de plus en plus complexe et demande une collaboration accrue d'intervenants d'horizons très divers, juristes, informaticiens, archivistes... Nous souhaitons participer à ce dynamisme novateur et faire évoluer l'outil informatique qui permet la gestion et la diffusion de nos documents d'archives vers un outil d'excellence accessible à tous en tenant compte des nouvelles évolutions des communications.

Après la fermeture de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève, nous souhaitons également réintégrer un enseignement où le projet se retrouve au centre, où ces documents sources qui documentent des objets architecturaux sont le point de départ d'une réflexion profonde sur l'usage, le devenir du cadre bâti de Genève.

NB. Le déménagement des archives d'architecture de l'Université de Genève vers l'hepia nous a semblé un moment intéressant pour revenir sur les actions et les objectifs de ce service, créé en 1995. Malgré de nombreux travaux d'ateliers, de séminaires, plusieurs expositions, un site web performant, les archives d'architecture sont restées méconnues au sein de l'Université.

Pourtant la collection recèle des richesses innombrables outrepassant largement la discipline de l'architecture. Nous avons jugé utile de rédiger un bilan de notre travail. Un résumé de celui-ci est paru au printemps 2013 dans la revue Interfaces de la FAI (Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève).

Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJRR) : l'Éducation nouvelle en héritage

Joëlle Droux, Elphège Gobet, Béatrice Haenggeli-Jenni, Rita Hofstetter, Frédéric Mole (FPSE/Archives Institut J.-J. Rousseau, Université de Genève) [i]

Voici un peu plus de cent ans, était fondé à Genève l'Institut Jean-Jacques Rousseau, « Ecole *des sciences de l'éducation* ». Son but ? Fusionner diverses disciplines afin de connaître le développement de l'enfant et la manière dont se construit son intelligence, pour améliorer pratiques et systèmes éducatifs. L'établissement se veut tout à la fois une École, un centre de recherche, d'information et de documentation réunissant toutes les connaissances sur les jeunes classes d'âge. Le médecin et psychologue Edouard Claparède et ses premiers compagnons [ii] de route décident de placer cette Ecole des sciences de l'éducation sous le patronage du philosophe d'origine genevoise qui aurait, le premier, affirmé la nécessité d'observer l'enfance pour connaître et respecter les lois de son développement naturel. L'Institut est rattaché à l'Université en 1929 puis se transforme en Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation en 1975, accumulant un patrimoine documentaire considérable, dont témoigne l'ampleur de ses fonds et collections.

Pour les préserver, les valoriser et les augmenter, la Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau, régie par les articles 80 et suivants du Code civil suisse, a été créée sur l'initiative de Daniel Hameline et Mireille Cifali en 1984. Ses fonds rassemblent près de 200m linéaires de ressources écrites (documents administratifs, manuscrits, correspondances), iconographiques (environ 1500 photos) ou audiovisuelles, dont l'accès et la consultation sont désormais facilités grâce au nouveau site web des [Archives](#) [18]. Celui-ci propose en effet toute une palette d'outils et de ressources utiles aux chercheurs : descriptions des fonds, bibliographies recensant les travaux sur l'Institut et les travaux produits à partir des archives aujourd'hui accessibles, activités scientifiques, manifestations, etc. Une page est également dédiée aux ressources bibliothéconomiques comprenant notamment les collections complètes ou incomplètes de nombreux titres (*L'Éducateur*, *Pour L'Ere Nouvelle* ou *La Psychologie et la Vie*). D'autres initiatives visant à valoriser le patrimoine documentaire des Archives permettront bientôt au visiteur de feuilleter des publications en ligne ou de visionner des photographies présentes dans les fonds, relatives aux institutions et personnalités ayant joué un rôle significatif dans l'éducation et les mouvements d'Éducation nouvelle à Genève

[18] <http://www.unige.ch/archives/aijrr/archives.html>

(on citera notamment Charles Baudouin, Pierre Bovet, Edouard Claparède, Adolphe Ferrière ou Germaine Duparc). Ces sources privilégiées témoignent de l'évolution des pensées autour de l'éducation et de la psychologie, préoccupations centrales des fondateurs de l'Institut comme de leurs successeurs.

Un patrimoine documentaire riche et diversifié

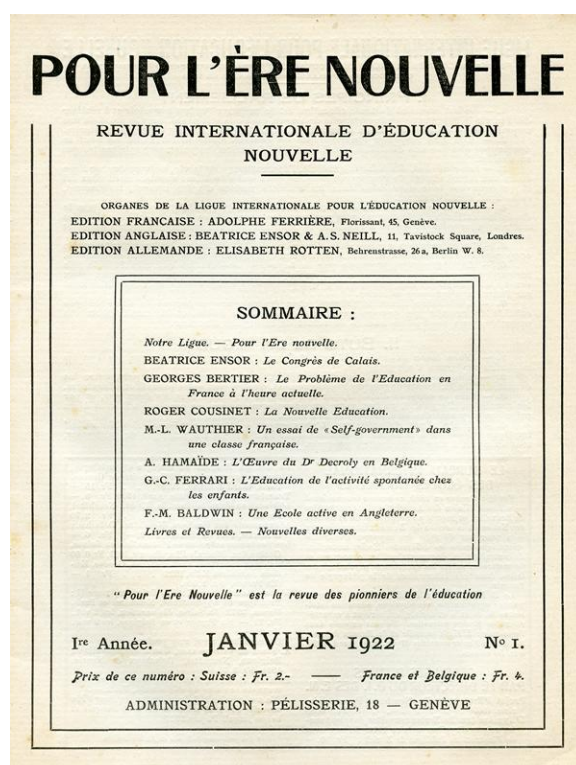
Dès 1901, Théodore Flournoy et Edouard Claparède avaient fondé la revue *Archives de psychologie* dans le but de recenser et discuter les connaissances psychologiques et pédagogiques disponibles dans le monde. Une partie de leur propre bibliothèque, offerte au Laboratoire de psychologie de la Faculté des sciences où ils œuvraient alors, est léguée à l'Institut dès sa création : cette collection marque le début de la constitution du patrimoine documentaire des Archives. L'institution s'est donc construite d'emblée autour d'une forte culture patrimoniale : archiver pour préserver le patrimoine et la mémoire, pour s'inscrire aussi dans l'histoire, pour faire l'histoire. Celle-ci s'étend aux archives des enseignants et des étudiants (protocoles, notes de cours, correspondances, photos, dessins) conservées notamment au sein du Fonds Général. Grâce à ces ressources de première main, un portrait de groupe des premières cohortes d'étudiants peut être esquissé, par exemple au moyen du Livre d'Or de l'Institut où les étudiants consignent le témoignage de leur passage dans l'Ecole. Nombre d'entre eux poursuivront cette correspondance une fois de retour au pays, racontant dans les *Chroniques de l'Institut* comment ils y diffusent les principes pédagogiques enseignés à Genève. Le Fonds Général se compose également de documents relatifs à l'histoire - administrative et financière - de l'Institut pour la période 1911-1974, ainsi que de nombreux papiers témoignant de ses activités et de son enseignement : procès-verbaux de l'Association de l'Institut J.-J. Rousseau (instance dirigeante de 1921 à 1948), rapports d'activités, budgets et comptes, plans d'études, programmes de cours (semestriels et cours de vacances, pour la période 1912-1973), répertoires d'élèves, registre de visiteurs, procès-verbaux de l'Amicale des professeurs et élèves, cahiers de certificats et diplômes, correspondance de la Direction, etc. En parcourant ces documents, les chercheurs peuvent ainsi percevoir la vie quotidienne de l'institution, et au-delà, développer des perspectives de recherches originales et diversifiées sur l'histoire de l'éducation à Genève et dans le monde. Car ses collaborateurs se sont maintenus depuis la fondation de l'établissement au cœur des réseaux scientifiques et intellectuels préoccupés d'améliorer, réformer, refonder la pensée et la pratique pédagogiques. De fait, plonger dans les archives de cet institut, c'est aussi dénouer les fils des dialogues réformateurs transcontinentaux.

Réformer l'éducation, fédérer les réformateurs

A l'instar de nombre de savants et intellectuels, les membres de l'Institut Rousseau partagent la conviction qu'une réforme de l'éducation permettra de former des individus responsables, pacifiques et tolérants capables de transformer la société.

Au lendemain de la Grande Guerre, les initiatives de réforme prennent une nouvelle dimension grâce à la fondation de plusieurs associations entièrement dédiées à cette cause. Parmi elles, la Ligue internationale pour l'Education nouvelle (LIEN) - New Education Fellowship - milite pour un enseignement fondé sur une connaissance scientifique de l'enfant respectant les étapes de son développement. Elle est composée d'acteurs d'horizons divers - instituteurs, psychologues, médecins, parents, représentants de l'administration scolaire - qui voient en la science le moyen de renouveler l'éducation à l'échelle de l'humanité et d'énoncer des lois valables en tout lieu et en tout temps. Les membres de cette Ligue se donnent pour mission de récolter tous les savoirs modernes sur l'enfant et l'éducation afin de les diffuser dans le monde entier: un souci d'archivage minutieux à l'échelle internationale en vue d'améliorer l'humanité. Pour ce faire, la Ligue se dote dès ses premières années de vie de trois revues destinées aux principales régions linguistiques d'Europe et d'Amérique : *Pour l'Ere nouvelle* [19] pour les pays francophones et latins, *The New Era* pour les anglo-saxons et scandinaves [20], *Das Werdende Zeitalter*, pour l'Europe centrale.

Toute expérience pédagogique y est relatée avec une minutie étonnante, attestant la volonté des auteurs de prouver que les nouvelles conceptions d'éducation sont reproductibles ailleurs et par d'autres. Parallèlement, les découvertes en psychologie, plus particulièrement en psychologie de l'enfant, y tiennent une place cruciale, notamment sous la plume de Decroly, Piaget, Wallon, Piéron. En quelques années, d'autres revues s'affilient à la Ligue, augmentant ainsi l'ampleur de diffusion de l'Education nouvelle dans le monde. On en compte plus de 17 en 1930, publiées dans des pays aussi divers que la Bulgarie, le Chili, le Danemark, l'Espagne, la Hollande, la



[19] A ce propos, voir notamment Béatrice Haenggeli- Jenni, *Pour l'Ere Nouvelle: une revue-carrefour entre science et militance (1922-1940)*, Berne (à paraître).

[20] Les Etats-Unis éditent leur propre revue, *Progressive Education*, publiée par la Progressive Education Association. Cette association travaille en synergie avec la Ligue internationale pour l'Education nouvelle notamment à travers la présence de ses représentants au comité consultatif et comité international que sont Carson Ryan et Harold Rugg.

Hongrie, l'Italie, l'Argentine, la Roumanie, la Suède, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Yougoslavie, notamment [21]. Outre les revues qu'elle publie, la Ligue internationale organise des congrès internationaux dans le but de stimuler les échanges de savoirs sur l'enfant et de faciliter des réseaux de collaboration. Plusieurs membres de l'Institut Rousseau participent à ces manifestations, en particulier Bovet et Ferrière qui sont les chevilles ouvrières des deux congrès ayant lieu en Suisse, à Montreux en 1923 et à Locarno en 1927. L'œuvre de ce dernier, clé d'accès à une meilleure connaissance de son rayonnement comme de celui de l'Institut, est d'ailleurs aujourd'hui précieusement conservée et mise en valeur par les Archives Rousseau.

Le fonds et la collection Adolphe Ferrière : des sources très prisées des chercheurs

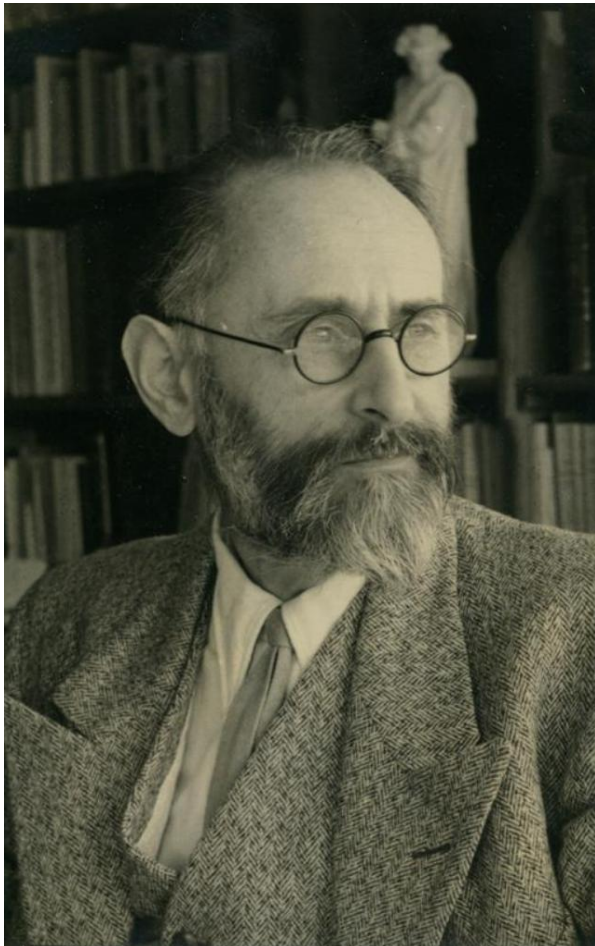


Figure emblématique de l'École active, le pédagogue genevois Adolphe Ferrière (1879-1960) est en effet un des piliers de la Ligue internationale. Il s'engage très tôt dans la diffusion de l'Éducation nouvelle en fondant, en 1899, à 20 ans, le Bureau International des Ecoles Nouvelles (BIEN) [22]. Tout en participant à des expériences pédagogiques, il rédige une thèse de sociologie, *La loi du progrès en biologie et en sociologie* (1915).

Atteint d'une surdité précoce, Adolphe Ferrière est contraint de renoncer à une carrière d'éducateur et se consacre à la propagande de l'Éducation nouvelle parcourant le monde pour y donner des conférences et publiant un nombre considérable d'articles et de livres qui comptent parmi les plus cités dans son domaine ; parmi eux, *L'école active* (1922), sera traduit dans une dizaine de langues et plusieurs fois réédité.

[21] Les Archives possèdent la collection de *Pour l'Ère Nouvelle*, les autres revues officielles étant consultables au Bureau International d'Éducation, fonds d'archives avec lequel les Archives collaborent étroitement (<http://www.ibe.unesco.org>).

[22] En 1923, ce Bureau devient le service des renseignements internationaux de l'Institut Rousseau.

En 1912, il participe à la fondation de l'Institut Jean-Jacques Rousseau et collabore à ses activités pendant plusieurs années. En 1921, il est cofondateur de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle, dont il est élu vice-président; et devient le rédacteur en chef de la revue francophone, *Pour l'Ere Nouvelle* (1922). Il est également l'un des fondateurs du Bureau international de l'éducation (1925) et son directeur adjoint jusqu'en 1929.

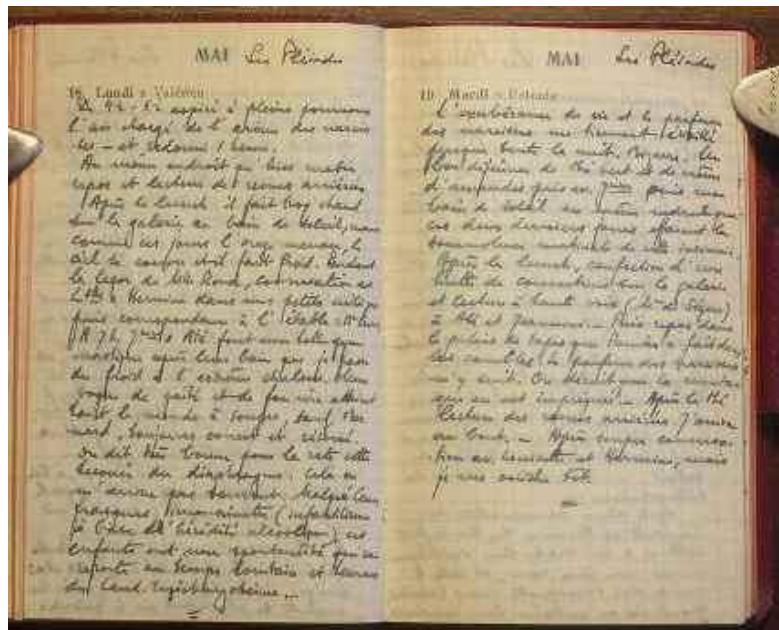
Après la Seconde Guerre mondiale, il se consacre à l'enfance malheureuse en créant des lieux d'accueil tels que le *Home « Chez Nous »* près de Lausanne. Grâce au Bureau International des Ecoles Nouvelles, Ferrière est au cœur d'un vaste réseau de pionniers de l'éducation - instituteurs, inspecteurs, directeurs d'écoles, ministres de l'éducation - dont il fait bénéficier la Ligue, qui s'étend ainsi rapidement à un niveau mondial. Les écoles nouvelles, véritables laboratoires où s'expérimentent les nouvelles méthodes et se forment les professionnels de l'éducation, constituent des lieux essentiels où se développent de nouveaux savoirs. Elles pratiquent un enseignement respectant les besoins et intérêts de l'enfant où le maître joue le rôle de guide plutôt que celui de dispensateur de savoirs, où l'environnement stimule les apprentissages autonomes et la solidarité interpersonnelle. Certaines d'entre elles sont même érigées au niveau d'écoles modèles parce qu'appliquant les méthodes considérées comme les plus avant-gardistes de l'époque. Il en est ainsi du *Home « Chez Nous »*, foyer d'Education nouvelle pour enfants moralement abandonnés [23], dirigé par trois femmes - Marthe Fillion, Lili Lochner et Suzanne Lobstein - dont Ferrière est à la fois le «père» protecteur et l'infatigable propagandiste. Cette école est présentée comme un modèle d'Ecole active où l'on déclare pratiquer les méthodes préconisées par l'Institut Rousseau. Ceci lui vaut la visite de nombreux étudiants de l'Institut et/ou d'observateurs de l'étranger qui y effectuent des stages de formation. Une vaste iconographie sur ce foyer est à disposition aux Archives de l'Institut ; leur croisement avec le film *Chez Nous*, qui montre les aspects marquants de la vie communautaire [24], témoigne de l'application dans cette école des méthodes nouvelles.

Globe-trotter de l'Education nouvelle, Adolphe Ferrière rédige des milliers de fiches et de notes commentant les expériences pédagogiques dans le monde. Le fonds Ferrière (plus de 10 ml de documents textuels et iconographiques) est un des plus importants fonds privés conservés aux Archives Institut J.J. Rousseau. Outre une abondante correspondance (près de 2000 lettres), il comprend plus de 250 dossiers thématiques constitués par Ferrière lui-même autour de

[23] Cette école se situe à la Clochette-sur-Lausanne, en Suisse romande. Pour une étude minutieuse de l'histoire de cette école, voir Joseph Coquoz, *De l'Education nouvelle à l'éducation spécialisée*, Lausanne 1998.

[24] L'original du film se trouve à la Cinémathèque Suisse de Lausanne, cote 2009-1535-0101/02 (deux boîtes), copie noir/blanc avec teintages selon procédé Desmet, 35 mm, cartons français allemand anglais, 1127 m.

problématiques diverses (communautés d'enfants, religion, pacifisme, etc.), ainsi que des manuscrits relatifs à ses cours et conférences. Ce publiciste rédige également une chronique de sa vie: un *Petit Journal* (1918-1960) de 43 volumes et un *Grand Journal* (1930-1960) de 14 volumes comportant quelque 300 à 400 pages chacun, documents uniques désormais numérisés et sauvegardés afin de répondre aux nombreuses demandes de consultation. Les Archives possèdent aussi sa bibliothèque personnelle - avec la collection complète de *Pour l'Ere Nouvelle* [25] - ainsi que l'ensemble des articles qu'il a publiés.



Petit Journal, mai 1925

Conclusion

L'Institut a été conçu par ses fondateurs comme un centre de recherche et de documentation - ce qu'il demeure actuellement - ancré dans des réseaux où devaient s'inventer, s'appliquer, s'expérimenter les savoirs sur l'enfant et l'éducation. Sa fonction de propagande du renouveau éducatif à l'échelle internationale a suscité une activité régulière d'archivage et de diffusion des connaissances dans le domaine. Ses archives reflètent ainsi une stratégie centenaire d'ancrage local et de rayonnement international, et constituent de ce fait une ressource capitale pour retracer l'histoire des mouvements de l'Education nouvelle, de leurs réseaux, de leur diffusion mondiale.

Plus largement, et au-delà du seul champ, déjà vaste, des mouvements réformateurs, une grande diversité de perspectives de recherche touchant à

[25] Les autres revues officielles de la LIEN sont consultables au Bureau International d'Education, fonds d'archives avec lequel les Archives collaborent étroitement (<http://www.ibe.unesco.org/fr.html>).

l'histoire contemporaine de l'éducation peuvent être déployées grâce à ses collections. Seules ou croisées avec les fonds conservés à la Bibliothèque de Genève (fonds E. Claparède ou C. Baudouin), à la Fondation Archives Jean Piaget ou aux Archives d'Etat de Genève (fonds du Département de l'Instruction Publique en particulier), ces archives donnent à voir les évolutions majeures du terrain éducatif à travers le parcours d'une institution qui en a accompagné les mues successives. Signe de cette richesse, les Archives accueillent régulièrement des chercheurs ou étudiants d'origines et de disciplines diverses, ainsi que de futurs professionnels de l'information documentaire.

[i] Pour une description plus ample des ressources et des possibilités de recherche liés au fonds de l'Institut voir les 2 articles récemment publiés :

- Joëlle Droux, Elphège Gobet, Béatrice Haenggeli-Jenni, Rita Hofstetter, Frédéric Mole, "L'Institut Rousseau. Les archives du siècle de l'enfant", *Traverse, Zeitschrift für Geschichte/Revue d'histoire*, 2013/2, pp. 109-121.
- Joëlle Droux, Elphège Gobet, Rita Hofstetter (FPSE/Archives Institut J.-J. Rousseau, Université de Genève). La Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau : du siècle de l'enfant au péril jeune, un siècle de culture patrimoniale. *Arbido*, 2013/3, pp.49-51.

[ii] Les termes au masculin désignent autant les femmes que les hommes



la Criée, une collection d'archives privées sur l'école et l'enfance

Chantal Renevey Fry
Archiviste du DIP

Créée en 1988 dans le cadre d'une collaboration alors inédite entre l'Etat, la Ville et l'Université de Genève, la CRIÉE, communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance, a commencé son activité par une vaste campagne de récolte : un papillon distribué dans les boîtes aux lettres incitait en effet tous les ménages du canton à partir à la recherche de leurs cahiers, livres, carnets, dessins, plumiers ou travaux de couture pour les sauver de la poussière et leur donner une seconde vie patrimoniale. Cet appel suscita près de 450 réponses et les trésors ainsi récoltés furent montrés une première fois au MEG Conches en 1990 dans une exposition intitulée « Les Cahiers au feu... ». Le fonds « tous ménages » était né. Au fil du temps, d'autres sont venus le compléter : objets et matériel d'enseignement, fonds de l'école privée Privat, archives d'associations d'enseignants, dessins d'élèves, livres de bibliothèques scolaires et jeux éducatifs, dépôt d'une collection de livres d'enfants, tels sont désormais les multiples déclinaisons de cette collection.



Cahier d'histoire de 1960 (CRIÉE)

Placée sous l'égide du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) qui en assure la gestion et la conservation, elle offre de multiples possibilités de recherches et permet de passer au-delà du miroir formel des archives publiques officielles. En effet, celles-ci conservent avant tout les documents administratifs relatifs à l'école, qui disent ce qu'il faudrait faire et apprendre, mais qui ne reflètent que la position officielle de l'institution et de ses dirigeants. Pour savoir comment un programme d'enseignement se décline dans la réalité quotidienne des classes, il faut aller fouiller dans les boîtes de cahiers ou les préparations des enseignants. C'est ainsi qu'un concept théorique parfois (trop) abstrait prend vie sous la plume d'un élève ou dans les notes personnelles d'un maître. Toute la chaîne de la transmission peut ainsi être reconstituée, du débat politique ou pédagogique initial à sa concrétisation dans les classes, en passant par sa déclinaison en manuels ou en fiches d'exercices. Loin de s'opposer ou de s'exclure, archives publiques et archives privées se complètent alors pour le plus grand bonheur des chercheurs, mais aussi du public pour qui l'école et l'enfance ont des parfums mémoriels bien plus entêtants et évocateurs que celui d'une certaine madeleine.

Pour gérer l'ensemble de cette collection de quelque 18'000 objets et documents, le DIP a confié à la Haute Ecole de Gestion un mandat visant à faire migrer une base de données devenue obsolète sur un logiciel libre permettant également un accès via un site internet. Le choix s'est porté sur le logiciel Collective Access, spécifiquement développé pour la gestion des collections patrimoniales et muséales, qui offre une très grande souplesse dans la configuration de paramètres définis selon des normes internationales. Le contenu de l'ancienne base a été nettoyé et importé dans des champs soigneusement redéfinis pour permettre de faire clairement la distinction entre les données documentaires, accessibles au grand public, les données personnelles, soumises aux législations et protections en vigueur, et les données de gestion interne permettant de consigner des notes de travail. L'inventaire est désormais en ligne et au fur et à mesure que des reproductions numériques sont réalisées, elles sont jointes aux notices descriptives (<http://www.geneve.ch/sred/creee/>).

La présentation de ce site sera au cœur de l'exposition « Qu'as-tu appris à l'école ? » qui aura lieu du 8 novembre 2013 au 16 mars 2014 à la Maison Tavel (Musée d'Art et d'Histoire). A l'occasion de ses 25 ans, la CRIÉE a souhaité se pencher sur un chapitre récent de l'histoire de l'enseignement. La première récolte de 1988 ne concernait que les objets antérieurs à 1960. Pour compléter ce fonds, une nouvelle campagne a été lancée cette année et a permis de réunir des objets et documents de la fin du 20^{ème} siècle, même si les réponses ont été cette fois moins nombreuses: il semblerait que les gens conservent moins, crise du logement et familles recomposées obligent ; ou alors, ils ne sont pas prêts à se déposséder de documents qui ont encore un caractère officiel ou une valeur sentimentale toujours forte.



Photo de classe de 1933 (CRIÉE)

La récolte issue de cette nouvelle campagne a cependant permis de tirer des conclusions intéressantes tant sur la nature des objets qui sont ou non conservés que sur l'évolution des techniques d'enseignement et ses conséquences directes sur le type de documents produits. Du cahier au classeur, les feuilles se désolidarisent et se froissent... Un travail mené dans le cadre d'un séminaire de la FPSE dirigé par la professeure Rita Hofstetter a également fourni une mine de renseignements : une centaine d'étudiants a eu pour mission de rassembler des souvenirs sur plusieurs générations et de mener un travail de réflexion sur ces objets. Un certain nombre d'entre eux se retrouveront d'ailleurs à la Maison Tavel.

Qu'as-tu appris à l'école ?



*A la Maison Tavel (Rue du Puits-St-Pierre 6),
du 8 novembre 2013 au 16 mars 2014.*

Lobegott

Ariane Perruchoud

Désert du Sinai, janvier 1859

Tandis qu'il suit le balancement imprimé par le pas chaloupé du chameau, Constantin von Tischendorf laisse ses yeux vagabonder sur les dunes qui l'entourent. L'après-midi touche à sa fin, lui et ses quatre compagnons devront bientôt s'arrêter pour la nuit et il leur faudra attendre le lever du jour pour se remettre en route, alors qu'ils sont si près du but... Attendre, c'est dans ces contrées que Tischendorf a vraiment appris le sens de ce mot. Attendre que le soleil se lève ou soit bas sur l'horizon, attendre l'ouverture des administrations, attendre une réponse à un courrier, attendre qu'on lui apporte des manuscrits croupissant dans des pièces poussiéreuses, attendre la traduction de sa question transmise à un de ces pseudos-bibliothécaires qui se lancent dans un long discours que son traducteur résumera par un « Non, il ne veut pas », attendre que les voies de chemin de fer soient déblayées du sable qui bloque les voies. Le sable qui s'immisce partout, venant de ce désert qui est aux portes de chaque ville ; ce désert que Tischendorf a aimé immédiatement : cet espace, cette ouverture sur le ciel, cette liberté et ce danger aussi, ce paysage si différent des forêts et des montagnes de l'Europe centrale. En vérité, son métier - sa vocation - l'oblige à passer de longues heures enfermé, à s'éreinter les yeux sur des manuscrits à moitié effacés, mais pour le mener jusqu'à ces trésors, il y a les voyages, le train, le bateau et ces étranges animaux taciturnes, les chameaux, dont il faut entraver les pattes avant la nuit pour qu'ils ne continuent pas leur route sans leur chargement. Il n'est certes pas le seul paléographe à arpenter les contrées encore sauvages du Moyen-Orient, mais qui peut se targuer d'avoir parcouru autant de kilomètres que lui, souvent seul, durant des mois où il laisse sa famille à Leipzig ? Lors de son premier périple - qui l'a vu sillonner l'Allemagne, la France, la Hollande, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie avant de s'embarquer pour l'Orient, - il avait laissé à Leipzig une jeune fille de 16 ans - la fille du pasteur, dans l'établissement duquel il avait durant un an enseigné à des ânes bâtés les rudiments du grec - pour la retrouver cinq ans plus tard, aussi pure et confiante en lui et en ses capacités que le jour où il l'avait quittée. Angelika - et un sourire flotta sur ses lèvres -, quelle chance d'avoir trouvé si tôt dans sa vie la compagne idéale, qui comprend l'importance de ses travaux, l'encourage et ne se plaint jamais, non pas parce que là est son devoir, mais parce qu'elle croit que telle est sa destinée : rétablir le texte grec du Nouveau Testament tel qu'il est autrefois sorti des mains de ses auteurs sacrés. Evidemment, la dévotion de sa femme ne va pas jusqu'à souhaiter quitter sa ville natale de Leipzig qu'elle considère comme le centre du monde pour le suivre dans une de ces capitales européennes qui lui ont proposé un poste dans une de leurs prestigieuses universités, mais cela ne le

dérange pas, car sa mission n'est pas terminée et il doit pouvoir être libre de ses mouvements.

Constantin von Tischendorf n'oublie jamais qu'il a été baptisé Lobegott par ses parents. Il n'utilise pas ce prénom pour signer ses articles ou ses éditions des textes bibliques, cela sonnerait provincial et bigot, mais il se sent prédestiné à la mission qu'il s'est très jeune assigné. Il a bien souhaité être - comme tous les adolescents allemands de son époque - un grand poète et a même publié un recueil de poèmes, *Les fleurs de mai*, qui sonneraient curieusement dans les contrées arides qu'il traverse. Il en glousse presque, mais ne renie pas son intermède poétique ; après tout le grand Mendelssohn n'avait-il pas annoncé qu'il mettrait en musique une de ces pièces ? Ne l'a-t-il jamais fait ? Encore un de ces vieux rebuts à la célébrité déclinante qui cherchent à attirer à eux la lumière des astres naissants. Tischendorf en a connu beaucoup, le long de sa carrière, certains le louant pour s'associer à son talent, d'autres - les jaloux - cherchant à l'empêcher de grimper au firmament des grands esprits de son époque.



Alors qu'il cherchait encore sa voie, le célèbre philologue allemand Karl Lachmann avait l'ambition de comparer tous les manuscrits connus du Nouveau Testament en grec. Pourtant, durant dix ans, le grand homme a semblé rechigner devant l'ampleur de la tâche, se plaignant de ne pas avoir le temps - l'énergie et la jeunesse, oui ! Le jeune homme de 27 ans qu'il était alors a su que telle serait sa mission : lui qui avait la vie devant soi, accomplirait cette tâche immense, lui qui n'avait aucune fortune et aucune envie de suivre les traces de son médecin de père. Etre médecin à la

cour, c'était toujours écouter les mêmes plaintes, soigner les mêmes furoncles et s'approcher de corps décrépits promis à la mort terrestre, qu'il s'agisse de princes ou de mendiants. Non, Constantin von Tischendorf allait graver son nom sur une œuvre qui lui survivrait, qui ferait entrer son nom dans l'Histoire. Lorsque Karl Lachmann avait - enfin ! - réussi à mener à terme le premier volume de son édition des manuscrits du Nouveau Testament en grec, Tischendorf - un inconnu ! - lui avait déjà volé la vedette une année auparavant en éditant une première édition critique du Nouveau Testament après avoir écumé toutes les bibliothèques d'Allemagne... Quel camouflet ! L'ancien n'avait pas apprécié, le jeune avait jubilé.

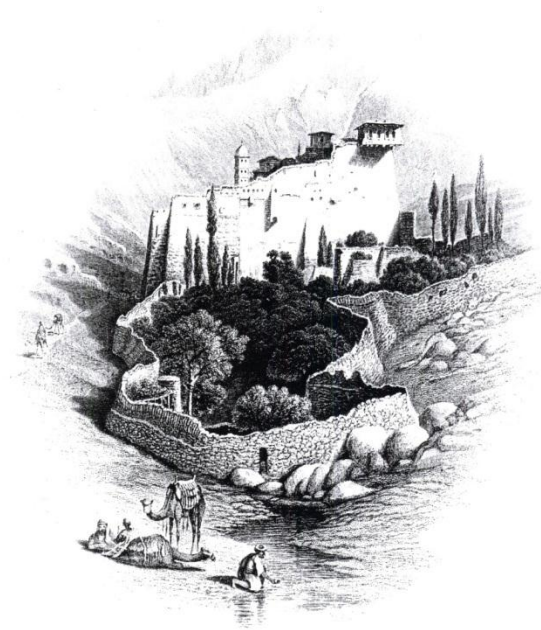
Le guide lance son cri habituel pour arrêter la caravane et Tischendorf s'extrait de ses pensées pour réaliser qu'ils sont arrivés à Wadi Feiran, le paradis du désert, une oasis au pied du Mont Serbal. Plus qu'un jour et demi de marche et ils seront

arrivés au Monastère de Sainte-Catherine. Cette fois-ci, Tischendorf a décidé de voyager en janvier : hors de question de renouveler l'expérience de 1844 où il a traversé le Sinaï au mois de mai, quand la température ne descend que rarement en-dessous de 30 degrés, qu'ils ne pouvaient progresser dans ce désert ardent que durant les heures fraîches de la journée, le matin et le soir. Mais la nuit était courte, il dormait à la belle étoile, au milieu des Bédouins et des chameaux que l'on entendait dans l'obscurité mâchonner de l'herbe et des chardons. Cette fois-ci, il faut faire vite, pousser ces montures réputées infatigables à avancer, et si le spectacle est toujours aussi magnifique, Tischendorf le contemple avec des sentiments mêlés : ils lui rappellent sa jeunesse et son enthousiasme, et il a l'impression de leur faire ses adieux, puisque cette fois-ci il ne rentrera pas les mains vides et qu'il n'aura plus jamais l'occasion - si Dieu le veut ! - de revenir dans ces contrées.

Tischendorf fait quelques pas pour se dégourdir les jambes, il se désaltère et, en attendant que la collation soit prête et sa tente montée, il retourne à ses pensées. C'est la troisième fois qu'il fait halte dans cette vallée qui n'a pas dû beaucoup changer depuis l'époque de Moïse. Au-delà du désert, bien des choses sont différentes aujourd'hui : dans les rues du Caire, on ne croisait en 1844 que chameaux et ânes, alors qu'on doit désormais prendre garde à ne pas être renversé par une calèche aux chevaux écumants ; le bateau à vapeur a remplacé les barques pour traverser le Nil, puis lui a succédé le chemin de fer, ce qui permet aux touristes de rallier Le Caire depuis Alexandrie en cinq ou six heures. Mais, à partir de Suez, le périple reste le même : le désert ne se traverse qu'à dos de chameau. Pour atteindre le monastère, perché sur un promontoire entouré de falaises majestueuses, il faut souffrir et être patient. « C'est mon Calvaire, pense presque irrévérencieusement Tischendorf, et je le fais pour la troisième fois. Cette fois-ci sera la bonne. » Il met la main sur la sacoche qui ne le quitte jamais et qui contient son Sésame, une lettre signée de la main même de sa majesté Alexandre II de Russie, Protecteur de l'Eglise orthodoxe, dont dépend le monastère de Sainte-Catherine. La première fois qu'il est venu, après avoir écumé les bibliothèques européennes chargé des commissions de ses collègues philologues trop occupés (paresseux) pour voyager et transcrire eux-mêmes les passages de textes latins ou grecs dont ils avaient besoin pour leurs recherches, il n'était qu'un jeune chercheur allemand à qui l'on faisait la courtoisie d'ouvrir les bibliothèques. Au Caire, à Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Smyrne, Beyrouth, Constantinople et Athènes, il a exploré et mis à jour des trésors qu'il a pu ramener à Leipzig, mais rien de comparable à ce qui l'attend à Sainte-Catherine. Ce n'est que par accident qu'il a pu mettre la main sur quelques feuilles de ce qui a suspendu les battements de son cœur pendant une seconde et fait trembler ses mains quand il a compris de quoi il s'agissait : des fragments d'une des cinquante Bibles commandées par l'empereur romain Constantin I^{er} à Eusèbe de Césarée au IV^e siècle, une *Septante*

[26] ; une Bible aussi ancienne et si ce n'est encore plus précieuse que le *Codex Vaticanus*, trésor jalousement (stupidement) gardé par les prêtres catholiques.

Tischendorf, bien que protestant, a compris très tôt que les objets de sa quête seraient disséminés entre les contrées catholiques, protestantes et mahométanes de la région méditerranéenne et qu'il devait avant tout se présenter comme un chrétien et s'effacer devant la portée de son œuvre : ce n'était pas pour lui et sa gloire personnelle qu'il traquait les vestiges du texte sacré, non ses recherches sont destinées à l'Eglise chrétienne tout entière, et doivent lui appartenir. Dans chaque préface de ses éditions, dans chaque article que ces imbéciles de journalistes peuvent écrire, il se présente comme tel : un nouveau Parsifal, écumant les bibliothèques, d'abord d'Europe puis d'Orient, pour examiner les plus anciens manuscrits grecs du Nouveau Testament, afin de les publier et d'en faire la propriété commune de l'Eglise, et d'en assurer à jamais la possession aux savants, si les originaux venaient un jour à disparaître. Ce qui ne manquera pas un jour d'arriver, connaissant la nature destructrice et imprévoyante des hommes, pense-t-il en fermant les yeux. Le sommeil est la meilleure façon de faire passer le temps, dans ces pays, et les indigènes l'ont compris ; Tischendorf l'a adoptée.



Il rêve de sa première visite au Monastère Sainte-Catherine, quand - précédé par celui qui se prétendait bibliothécaire - il est entré dans la bibliothèque. Enfin, dans l'entrepôt où s'entassaient encore aujourd'hui pêle-mêle des volumes, des manuscrits, des parchemins, des fragments épars, un Capharnaüm comme il en a déjà vu des dizaines. Il était jeune alors, et n'avait pas pu cacher sa stupéfaction et son mépris. Quand il est tombé sur ces paniers qui contenaient un trésor de l'humanité en lambeaux, sa voix a laissé transparaître ses sentiments - il était si troublé, si près du but et si terrifié à l'idée que ces quelques pages soit tout ce qu'il reste au monde d'une des

Septante... Lorsqu'il a demandé à quoi était destiné ces paniers, par le biais du traducteur puisque Tischendorf ne parle ni grec ni arabe, et que le bibliothécaire a répondu qu'il s'agissait de poubelles pour alimenter le feu, il a cru défaillir. Evidemment, c'était une mauvaise plaisanterie de la part de cet illuminé qui préférait composer des vers et les peindre sur les portes des cellules plutôt que

[26] Le pharaon Ptolémée II aurait demandé vers 270 av. J.-C. à 72 érudits juifs de traduire la Torah en grec. Baptisé la *Septante*, le texte est cité par les apôtres dans leurs écrits et lu et commenté par les Pères de l'Eglise chrétienne. Par extension, une *Septante* désigne un Ancien Testament en grec ancien.

d'étudier les merveilleux manuscrits que la bibliothèque contient. S'ils ne s'intéressent pas à son contenu, les moines du monastère n'en ignorent plus la valeur, depuis que des chercheurs tels que Tischendorf sont venus frapper à leur porte et ont cherché à acheter ce qui leur tombait sous la main ; Tischendorf a dû en subir les conséquences : il a vidé sa bourse pour ramener quelques feuilles et a laissé les autres aux bons soins (quelle ironie !) du bibliothécaire. Et, à sa visite suivante, en 1853, il n'y avait plus rien et personne ne savait ce qu'étaient devenus ces documents... On jouait au chat et à la souris et Tischendorf a dû ronger son frein et attendre son heure. En Europe, il n'a pas manqué de relayer la mauvaise plaisanterie du bibliothécaire pour en faire une vérité : dans chaque récit de sa découverte, il étale à la face du monde l'ignorance et la négligence de cette race, entretenant l'idée déjà bien répandue qu'il faut sauver les reliques chrétiennes des mains des païens.

Dans son rêve, influencé par l'angoisse qui l'étreint de ne pas réussir à mener à bien sa mission, le bibliothécaire jette au feu les précieuses pages et il est incapable de l'en empêcher. Tischendorf se réveille, essuie la sueur qui baigne son visage et cherche à tâtons sa sacoche pour se rassurer. Heureusement, dans la réalité, il n'en a rien été : il a pu ramener (acheter) ces pages, les déposer saines et sauvées à la bibliothèque de Leipzig sous le nom de *Codex Friderico-Augustanus*, car c'est le roi Frédéric August de Saxe qui a financé son expédition et exigeait de voir son nom rattaché au manuscrit. Tischendorf éprouve un peu de mépris face à cette soif inextinguible d'immortalité. Ne sont-ils pas déjà assurés d'entrer dans l'Histoire, ces monarques qui ont le pouvoir et l'argent ? Ne peuvent-ils pas laisser quelques miettes de célébrité à ceux qui œuvrent véritablement pour dénicher ces trésors et les faire sortir de l'oubli ? Avec le temps, il a compris qu'il faut utiliser ces petites têtes pensantes couronnées pour arriver à ses propres fins. Cette fois-ci, il a la bourse pleine, pas comme en 1840 quand il a sollicité l'aide du gouvernement de Saxe pour aller étudier à Paris le *Codex Ephremiti Rescriptus* que Karl Lachmann avait estimé illisible - et dire que ce vieux paresseux qui préfère prétendre qu'une tâche est impossible au lieu de s'y atteler avait promis une gloire immortelle au philologue parisien qui saurait le transcrire ! Et c'est lui, Tischendorf, qui a réussi cet exploit... Et qu'avait-il en poche en arrivant à Paris ? 50 malheureux thalers, reliquat de l'aumône de 200 thalers qu'on avait bien voulu lui octroyer pour son voyage. Il n'a survécu que grâce aux commissions de ses éminents collègues qui en apprenant son séjour dans la capitale française, l'ont chargé de travaux ingrats de recherches et de transcriptions, lui laissant à peine le temps de s'échiner sur l'œuvre qui avait motivé son voyage. Mais il a réussi, il a même forcé les portes du Vatican, lui le protestant qui avait beau se proclamer chrétien avant tout, pour tenir entre ses mains pendant quelques heures la plus vieille Bible connue en ce temps, le *Codex Vaticanus*. Toutes ses victoires et toutes les louanges qu'il a pu recevoir, Tischendorf les savoure encore, près de vingt ans plus tard : il peut citer de mémoire les phrases élogieuses qui ont plu sur son travail et fait entrer son nom dans le cercle restreint des philologues de renom.

Après cela, cela a été un peu plus facile de financer ses voyages, mais il lui faut trouver ce fameux manuscrit, car les quelques pages arrachées à Sainte-Catherine ne peuvent être les seules : une des Septante l'attend dans le désert.

Pourtant, un deuxième voyage à Sainte-Catherine a été totalement improductif. Il ne pouvait quand même pas mettre à sac le monastère comme un Barbare et, partout dans la région, les indigènes semblaient plus réticents à lâcher leurs trésors, même quand les chercheurs ou ceux qui se prétendaient tels leur promettaient de fortes sommes. Ils devenaient - à juste titre - méfiants, mais cela aurait dû être différent pour lui, Constantin von Tischendorf. Bien qu'il ait réussi à cacher la provenance des feuillets, il craignait plus que tout qu'un autre chercheur - un de ces Américains à la bourse pleine - vienne et mette la main d'une façon ou d'une autre sur ce que, lui, a découvert. Il lui fallait le patronage du tsar Alexandre II, rien de moins, pour être investi de l'autorité temporelle (l'argent) et de l'autorité spirituelle : après tout, si l'Église orthodoxe se croit la gardienne de la foi primitive, appelée à reconstituer un jour l'unité du monde chrétien et veut revendiquer au nom de la langue grecque ces textes pour qu'ils lui soient confiés, cela faisait les affaires de Tischendorf. Si le chef suprême de l'Église orthodoxe appuie sa démarche, toutes les portes - et surtout celles du monastère de Sainte-Catherine - s'ouvriront devant lui. Evidemment, il a fallu vaincre les réticences de ces slaves qui auraient voulu se voir confier cette mission - dont ce moine russe dégénéré, Porphyri Uspenski, qui a réussi à mettre la main sur quelques pages en 1845 dans le monastère de Sainte-Catherine - à peine quelques mois après sa première visite ! -, ce que ces traîtres de moines se sont bien gardés de lui dire quand il les a cherchées en vain à sa visite suivante ! Pour quelle raison une mission d'une telle importance pour l'Église orthodoxe serait-elle confiée à un Allemand, un protestant (encore et toujours...) ? Il avait trouvé des alliées de poids au sein même de la maison impériale : les princes russes viennent choisir leurs épouses et futures génitrices de leur descendance en Allemagne, laquelle regorge de princesses solides et fécondes. Après avoir flatté ces Allemandes qui s'étaient alliées à la maison impériale, ces femmes qui s'étaient converties à l'Église orthodoxe mais qui restaient désespérément et irrationnellement attachées à leur Allemagne natale, il a pu obtenir ce qu'il voulait : l'appui du chef de l'Église orthodoxe pour que soit ramené en Russie le manuscrit. Car il est bien là, quelque part entre ces quatre murs élevés au VI^e siècle, peut-être dès sa fondation. Où d'autre aurait-il pu se trouver, si ce n'est dans le plus ancien monastère chrétien du monde, caché dans le désert ? Evidemment, parmi ces exaltés de slaves se trouve un prince suffisamment assoiffé d'exotisme et d'aventure pour souhaiter le suivre en Orient et, encore une fois, associer son nom à cette découverte. Le frère du tsar, le grand-duc Constantin, doit le rejoindre dans quelques mois en Palestine, avec sa femme et sa suite, s'attendant à recevoir de ses mains le manuscrit ou du moins sa transcription. La pression est énorme, mais Tischendorf sait qu'il sera à la hauteur de la situation. C'est son troisième voyage et trois est un chiffre divin : sa quête touche à sa fin. Cette fois-ci sera la bonne.

Après quelques jours passés au monastère où ils ont été accueillis avec tout le faste que le patronage du tsar peut susciter, Tischendorf doit jouer son va-tout face à la résistance des moines. Il demande aux Bédouins de se tenir prêt au départ : il est hors de question qu'il rentre à nouveau les mains vides. Se multiplient alors les messes basses de ces sales moines, les discussions dans ce grec qu'il ne peut comprendre - ce n'est pas parce qu'on peut lire le grec ancien qu'on peut suivre les grommellements de ces hommes à soutane. On rechigne à ne serait-ce que lui laisser voir ce



manuscrit, alors qu'il est venu au nom du chef de l'Eglise orthodoxe ? Tischendorf étouffe presque de rage et l'effort pour se contenir est surhumain. Pour se détendre, il souhaite faire une longue promenade. L'économe du couvent le suit et le grand air, le paysage majestueux, l'idée que Moïse a contemplé ce même ciel et ces mêmes rochers l'apaise : « Ici, rien ne fleurit, ni ne se flétrit ; les années passent silencieuses ; on dirait que le grand événement qui s'y accomplit autrefois plane toujours en ces lieux avec une immuable puissance. Les agitations de la vie, avec ses mille travaux, avec ses œuvres qui créent ou ses colères et ses passions qui détruisent, expirent au seuil de ces déserts », écrira-t-il plus tard.

Mais, sur le moment, Tischendorf n'espère qu'une seule chose, que l'annonce de son départ a secoué les puces de ces moines rebelles et qu'ils sortent des pans crasseux de leur soutane ce qu'il est venu chercher, ce qu'il est en droit de réclamer et ce qui lui est intolérablement refusé. Quand, en rentrant de cette promenade, il saisit un geste d'intelligence entre un moine et l'économe, il comprend que l'heure est venue. Il jette un coup d'œil aux cimes qui les entourent, au ciel rougeoyant de cette fin d'après-midi et accepte l'invitation de partager quelques rafraîchissements dans la cellule du religieux. « Aie l'air surpris, s'admoneste-t-il, prends l'air ravi, reconnaissant et, si possible, loue le Seigneur à haute et intelligible voix devant ce vieux bouc qui ne sera pas plus dupe que moi de cette comédie. Mais pour l'Histoire, la postérité, nous apparaîtrons ainsi : lui, ignorant mais de bonne volonté, et moi... J'aurais caché ma surprise, pour qu'il ne se doute pas de la valeur de ce qu'il me montre - je ne peux tout de même pas le dépeindre tel qu'il est un membre de cette race rapace et indigne de conserver un tel trésor, des menteurs, incapables de tenir parole... Je dois me ressaisir, le voici qui se lève et va la chercher dans un coin obscur de sa tanière. La voilà, devant moi, enveloppée dans un linge rouge qu'il prend le temps - quel chameau ! - de défaire sans se presser. »

Lobegott Constantin von Tischendorf tient enfin entre ses mains un paquet qui contient les fragments qu'il a tirés de la fameuse corbeille quinze ans plus tôt, accompagnés de parties de l'Ancien Testament, le Nouveau Testament en entier... la plus ancienne Bible du monde. Et son nom y sera rattaché à jamais.

Pour obtenir l'autorisation d'emporter le manuscrit afin d'en effectuer une copie exacte, Tischendorf se heurta à une difficulté : le prieur du couvent se trouvait au Caire avant de s'embarquer pour Constantinople où devait être élu un nouvel archevêque. Le paléographe dut traverser une nouvelle fois le Sinaï pour l'y rejoindre et obtenir la permission de sortir le manuscrit du monastère. Un bédouin se chargea de le ramener au Caire où Tischendorf s'attela à l'œuvre impossible de retranscrire, avec l'aide de deux compatriotes, 1'200 lignes en deux mois, pour l'arrivée du grand-duc Constantin. Durant ce laps de temps, il put suggérer au prieur du convent l'idée d'offrir le manuscrit au tsar Alexandre II - car afin de pouvoir en faire une édition à la hauteur de son importance, il lui faudrait des années et il n'avait aucune intention de passer ce temps en Orient... Les Russes souhaitaient autant que lui voir ce précieux manuscrit en sécurité à Saint-Pétersbourg et eurent gain de cause. Le manuscrit resta toutefois la propriété du monastère et fut placé au Ministère des Affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, jusqu'au jour où la Russie trouva un moyen de pression pour accélérer la donation qu'elle souhaitait tant : l'archevêque Cyril, dont l'élection avait été contestée, avait été déposé et Kallistratos avait pris sa place. Mais Cyril fit preuve de résistance et, pire encore, déclara que jamais le monastère de Sainte-Catherine n'avait eu l'intention de céder le manuscrit à qui que ce soit, renforçant la croyance que Tischendorf l'avait volé au monastère de Sainte-Catherine ou du moins avait fallacieusement promis sa reddition. Plus pour protéger sa réputation que par bonté d'âme, Tischendorf essaya durant des années d'intervenir dans les tractations entre les Russes et le monastère, agaçant même Alexandre II qui avait enjoint son ambassadeur auprès de la Grande Porte de régler la question. Après avoir retenu les recettes du monastère pendant quelques temps, les Russes obtinrent de Kallistratos, dont ils avaient en outre soutenu les droits, qu'il signe un acte de donation en bonne et due forme, aidé en cela par quelques milliers de roubles et des médailles. Le manuscrit rejoignit en 1869 la bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg sous le nom de Codex Sinaiticus Petropolitanus, dix ans après sa découverte par Tischendorf, lequel avait pu éditer en 1862 son fac-similé, à temps pour la célébration du jubilé millénaire de la monarchie russe.



Lobegott Friedrich Konstantin von Tischendorf mourut le 17 décembre 1874, à Leipzig.

Le Codex Sinaiticus retrouva les feux de l'actualité en 1933, lorsque l'Angleterre - en proie à une crise économique et désireuse de « support something which might lift the public mood and direct attention elsewhere » - décida de lancer une souscription nationale pour que le Codex Sinaiticus soit sauvé des griffes des Soviets alors au pouvoir en Russie. L'Union soviétique avait cruellement besoin de devises étrangères pour soutenir ses plans quinquennaux et pour la somme de 100'000 livres sterlings, la découverte de Tischendorf arriva à Londres peu après Noël 1933. L'Angleterre espérait bien que cette somme serait vite investie par les Soviétiques dans l'achat de produits britanniques...

Un autre rebondissement survint en 1975 quand on découvrit encore quelques fragments au monastère de Sainte-Catherine. C'est pourquoi, lorsqu'en 2005 le Codex Sinaiticus Project se proposa de rassembler numériquement l'intégralité du Codex, quatre parties (la British Library, le monastère de Sainte-Catherine, la bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg et la bibliothèque universitaire de Leipzig) signèrent un accord de coopération. Le Codex Sinaiticus est désormais virtuellement réuni et disponible en ligne :

<http://codexsinaiticus.org/en/> (site en anglais, allemand, russe et grec)

Ce texte s'appuie sur des faits historiques et des sources scientifiques, mais la personnalité de Tischendorf, telle qu'elle y apparaît, relève de la fiction (ou presque).

Pour en savoir plus :

- Parker, David C. (2010) *Codex Sinaiticus : the story of the world's oldest bible*, Londres, The British Library.
- Saint-René Taillandier, M. (1865) *Une mission russe en Palestine* in *La Revue des deux mondes*, t. 58, pp. 79-109.
- Tischendorf, Constantin (1866) *De la date de nos Evangiles*, Toulouse, Société des livres religieux, *Préface*, pp.4-46.

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

Adresse du site internet de l'AGBD : <http://www.agbd.ch>

Le comité de rédaction

est composé de Dorothee Crettaz, Julie Gindre, Jan Krause, Ariane Perruchoud

Adresse

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

Thème du prochain numéro : Bibliothécaire et/ou AID



Délai de réception des articles : 24 janvier 2014

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Editorial	3
Billet du président	3
Documentum	4
La Fondation des archives de la famille Pictet	8
Les archives : un défi pour l'Université	16
Les Archives d'architecture de l'Université c'est... ..	22
Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJJR)	32
La Criée, une collection d'archives privées sur l'école et l'enfance	39
Lobegott	42

